



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 124 (2024), p. 393-428

Olivier Perdu

Ouahibré en officiant de la déesse d'or (nbwt) : les statues bassinophores
revisitées

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Ouahibrê en officiant de la déesse d'or (*nbwt*) : les statues bassinophores revisitées

OLIVIER PERDU*

RÉSUMÉ

La publication d'une statue bassinophore appartenant à un grand personnage de la fin de la XXVI^e dynastie, dont trois fragments ont pu être recueillis, n'offre pas seulement l'occasion de revenir sur la fonction de ce type d'objet. Elle permet aussi d'admettre que les bassinophores à bassin circulaire ont bénéficié aux époques tardives de deux nouveaux emplois, ce qui est exceptionnel pour un même type de statues.

Mots-clés : statues de temples, bassinophores, bassins à libations, offrande du vin/boisson alcoolisée, offrande du breuvage-*menou*, bassin-*cha*, rites visant à réjouir les déesses, formules pour les libations.

ABSTRACT

The publication of a basinophorous statue belonging to a major figure from the end of the 26th Dynasty, from which three fragments have been collected, provides the opportunity to reexamine the function of this kind of object. The study of this particular type of statue leads to the conclusion that the statues carrying a round basin are used in two new ways during the Late Period, which is exceptional for the same type of statue.

* Collège de France, Institut des Civilisations.

Keywords: temple statues, basinophorous statues, libation bowls, offering of wine, offering of the *menu* beverage, *cha* basin, rituals to content the goddesses, libation formulae.



LE CHEF des douanes Ouahibrê, contemporain de la fin de la XXVI^e dynastie, nous a laissé des témoignages dont le nombre et la qualité sont à la mesure de son importance¹. À ses quatorze statues plus ou moins complètes, il faut joindre une quinzième dont j'ai pu identifier trois morceaux – deux trouvés ensemble en 1995 et un dernier repéré en 2001² – qui permettent de reconstituer une statue particulièrement originale.

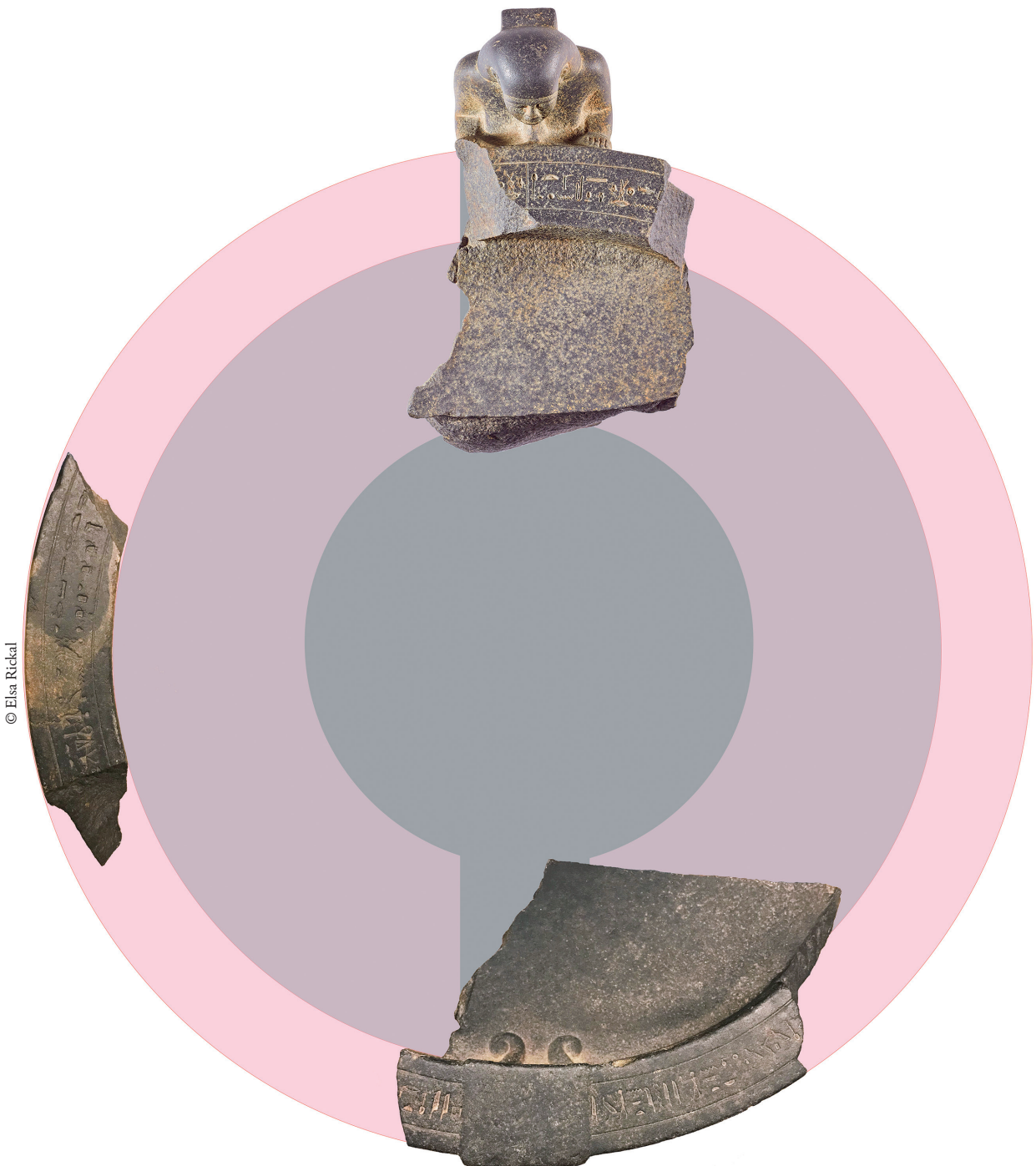
Ces fragments ne sont pas jointifs mais leur appartenance à un même monument ne fait pas de doute. Non seulement ils sont taillés dans un même basalte dont le polissage n'a été poussé qu'à l'emplacement des inscriptions, mais ils ont en commun un élément, correspondant au bord d'un bassin, dont l'épaisseur oscille toujours entre 8,1 cm et 8,4 cm. Ce qu'ils laissent voir de ce récipient présente en outre le même aspect et leurs inscriptions partagent des signes dont les particularités sont identiques, tel le filet d'eau (N35) qui est régulièrement reproduit avec quatre vaguelettes.

Ces morceaux ne représentent qu'à peine plus d'un quart de l'ensemble, mais ils sont suffisamment significatifs pour permettre de s'en faire une idée précise (fig. 1). En associant un personnage à un bassin circulaire, la statue s'apparente à la catégorie la moins répandue de bassinophores, la plus représentée se démarquant au contraire par la forme rectangulaire de cet élément³. Ce qui subsiste du récipient le montre bien moins haut que large, avec un fond arrondi, une carène bien nette, une panse légèrement rentrante, un bord dépassant à l'extérieur et, à l'opposé du personnage, une double tête hathorique. Son diamètre peut être estimé à près de 95 cm.

¹ Dernier inventaire dans O. PERDU, « Un témoignage modeste mais significatif concernant le chef des douanes Ouahibrê », *RdE* 70, 2020, p. 198-199.

² Cette trouvaille a été mentionnée pour la première fois dans O. PERDU, *Les statues privées de la fin de l'Égypte pharaonique, 1069 av. J.-C.-395 apr. J.-C.*, t. I: *Hommes*, musée du Louvre, Paris, 2012, p. 165. Pour plus de détails sur leur apparition, se reporter à leur description.

³ Sur les bassinophores en général, voir notamment D. WILDUNG, « Die Kniefigur am Opferbecken: Überlegungen zur Funktion altägyptischer Plastik », *MJBK* 36, 1985, p. 17-38 ; R. HÖLZL, *Ägyptische Opfertafeln und Kulbecken: Eine Form- und Funktionsanalyse für das Alte, Mittlere und Neuen Reich*, HÄB 45, Hildesheim, 2002, p. 201-202, types 4.b et 4.c ; K. KONRAD, « Der Ptah des Amenemhet: Zur theologischen Konzeption einer Kniefigur am Opferbecken », *SAK* 32, 2004, p. 255-274 ; E. BERNHAUER, *Innovationen in der Privatplastik: Die 18. Dynastie und ihre Entwicklung*, Philippika 27, Wiesbaden, 2010, p. 68-71, 275-280 et pl. 32-36 ; K. KONRAD, « Ein weiterer Basinophor: Zur Deutung der Sitzstatue eines Schreibers namens Eje (*Ījj*) », *SAK* 42, 2013, p. 181-192 et pl. 18-22. Le sujet est également évoqué par J. HOUSER WEGNER, « A Basinophorous Statue for Meryptah and Ruiu in Glencairn Museum », *JARCE* 58, 2022, p. 269-272, qui tente de faire le point.



© Elsa Rickal

FIG. 1. Reconstitution de la bassinophore d'Ouahibrê vue de haut.

DESCRIPTION

Le premier fragment, d'une hauteur de 40,5 cm, dont 5,4 cm pour la base, est passé en vente publique en trois occasions : à New York en 2001⁴, à Paris en 2005⁵ puis à Londres en 2021⁶ (fig. 2). Il conserve la représentation d'Ouahibrê, adossé à un appui inscrit peu saillant, dont le sommet plat atteint presque celui de sa tête. Le personnage est figuré agenouillé, les membres supérieurs pliés devant son torse, avec les mains tendues et l'extrémité des doigts touchant la lèvre du bassin. De son apparence, on ne retient que la tête couverte d'une perruque en bourse, aucun détail vestimentaire ni élément de parure n'étant indiqué. Ce qui reste du bassin, haut de 27 cm sans la base et d'un peu plus de 32 cm avec elle, se limite à la portion située juste devant la représentation, avec un petit bout du bord et une partie du fond se prolongeant jusqu'à la jonction avec la base du monument. Le peu qui subsiste de la surface de la lèvre conserve les derniers signes des deux inscriptions réparties symétriquement sur le pourtour du récipient.

Les deux autres fragments sont apparus dans des circonstances différentes : d'abord dans le commerce suisse en 1995, puis lors d'un salon à Maastricht en 2018⁷, dans le stand d'un marchand londonien qui venait d'en faire l'acquisition. Le plus important devait se positionner à l'opposé du premier morceau, son décor étant conforme à ce qu'on attend à l'avant d'un bassin (fig. 3). Côté extérieur, une tête hathorique, présentée sur un collier stylisé, se détache au sommet d'un petit pilier, l'ensemble formant une sorte d'emblème ; elle-même est constituée d'une tête féminine vue de face, avec des oreilles de vache et une perruque à volutes surmontée d'un plateau rectangulaire saillant. Côté intérieur, on retrouve uniquement la tête hathorique, plaquée contre le bord du bassin, les volutes de la perruque descendant néanmoins un peu plus bas. La place de ce fragment est d'autant moins douteuse qu'il porte des inscriptions correspondant au début des textes dont le précédent conserve la fin. Ce qui subsiste du bassin comprend à nouveau une portion du bord et du fond, qui se prolonge jusqu'à la jonction avec la base, mais son extension est cette fois un peu plus grande. Le troisième et dernier morceau se réduit à une partie du bord gauche du bassin, comme l'indiquent ses inscriptions, en étant tournées vers la droite, contrairement à celles du côté opposé (fig. 4). Il est cependant difficile de déterminer sa position exacte, même en sachant que les bribes de texte relevées de ce côté du bassin correspondent à un extrait d'une composition connue par plusieurs copies, les risques de variations n'étant pas exclus. Toutefois, si nous supposons que les passages manquants ne dévient pas de la version de référence, contrairement à ce qui est préservé sur ce fragment, où des omissions apparaissent, on pourrait proposer de situer ce dernier à égale distance des deux autres.

L'ensemble reposait sur une base dont les deux premiers fragments permettent de déterminer l'aspect. Elle reliait le personnage à l'emblème hathorique en débordant à peine sur les côtés. Sa largeur, d'un peu plus de 13 cm à chacune de ses extrémités, n'augmentait que dans sa partie centrale, où son contour suivait celui du fond du bassin. Elle était donc rectangulaire à ses deux bouts et arrondie au milieu.

⁴ Lot 114 de la vente Christie's du 8 juin 2001, présenté et reproduit dans son catalogue, p. 81.

⁵ Lot 313 de la vente Drouot/Boisgirard des 13 et 14 février 2005, présenté et reproduit dans son catalogue p. 104-105, où il est indiqué qu'il provient d'une collection privée de New York.

⁶ Lot 45 de la vente Sotheby's du 7 décembre 2021, présenté et reproduit dans son catalogue, p. 62-63.

⁷ Il s'agit de la TEFAF (The European Fine Art Fair).



© Réserve

FIG. 2. Premier fragment de la bassinophore d'Ouahibré.



© Réserve

FIG. 3. Deuxième fragment de la bassinophore d'Ouahibré.



© Réserve

FIG. 4. Troisième fragment de la bassinophore d'Ouahibré.

INSCRIPTIONS

Le bassin est le support de deux inscriptions symétriques, disposées sur une ligne, qui se partagent les deux moitiés de son pourtour en débutant à l'avant (où se dresse l'emblème hathorique) pour aboutir à l'opposé (où se trouve le personnage). Cet arrangement est remarquable, car il illustre la cohérence entre le texte et l'image, un principe régulièrement observé dans les représentations en deux dimensions et un peu moins dans celles en ronde-bosse. Il s'agit ici d'un exemple particulièrement clair où une statue et son complément épigraphique fonctionnent à l'unisson pour exprimer, chacun à sa manière, la même réalité, en l'occurrence la confrontation entre le propriétaire du monument et la déesse vers laquelle il se tourne. Les deux textes se résument en effet aux paroles que le personnage lui s'adresse en la qualifiant de « belle » (*nfrt*) d'un côté et de « déesse d'or » (*nbwt*) de l'autre. Or les signes de ses deux déclarations sont à la fois dirigés dans le même sens que sa représentation et tournés vers celle à laquelle il destine ses propos et dont l'emblème hathorique à double face évoque la présence à l'avant du bassin, l'une étant orientée vers l'extérieur et l'autre vers l'intérieur, donc vers le personnage lui-même. Ce choix permet en outre aux désignations de la déesse, qui débutent chacune des inscriptions, de figurer à proximité de ce qui est censé la représenter, conformément à un rapprochement qui se retrouve du côté de l'effigie d'Ouahibré, où les deux textes s'achèvent en mentionnant son nom.

Inscription gravée sur la moitié gauche du pourtour du bassin

Ce texte est une version adaptée d'une partie de l'hymne adressé à Hathor le 20 Thot lors de l'offrande du breuvage-*menou*, dont on possède plusieurs copies réparties sur les périodes ptolémaïque et romaine⁸. La cohérence de cette composante de l'hymne a déjà été reconnue par Sylvie Cauville, qui n'a pas considéré ce qui précède – soit la mention de ce qu'abomine le roi – comme appartenant au même ensemble⁹, contrairement à Heike Sternberg-el Hotabi, qui en a fait son introduction¹⁰. Cette perception est d'autant plus justifiée que, dans le cas présent, le texte apparaît à un emplacement particulier, où il s'impose comme une composition à part entière.

⁸ Depuis H. STERNBERG-EL HOTABI, *Ein Hymnus an die Göttin Hathor und das Ritual 'Hathor das Trankopfer darbringen nach den Tempeltexten der griechisch-römischen Zeit unter Mitarbeit von Frank Kammerzell*, RitesEg 7, Bruxelles, 1992, p. 9-55 et pl. [1]-[35], voir H. STERNBERG-EL HOTABI, « Das Ostrakon Glasgow D. 1925.91 », dans L. Gester mann, H. Sternberg-el Hotabi (éd.), *Per aspera ad astra: Wolfgang Schenkel zum neunundfünfzigsten Geburtstag*, Cassel, 1995, p. 170-194; J.F. QUACK, « Bemerkungen zum Ostrakon Glasgow D 1925.91 und das Menu-Lied », *SAK* 29, 2001, p. 283-306 et pl. 17; S. CAUVILLE, *Dendara. Les fêtes d'Hathor*, OLA 105, Louvain, Paris, Sterling, 2002, p. 68-80 et pl. 1-6 et I-VIII; C. LEITZ, « Das Menu-Lied: Eine Anleitung zum Bierbrauen für Hathor in 18 Schritten », dans R. Jasnow, G. Widmer (éd.), *Illuminating Osiris: Egyptological Studies in Honor of Mark Smith*, Atlanta, 2017, p. 221-237 et pl. 15. Aux versions plus ou moins complètes tirées des scènes d'offrande du breuvage *menou*, s'ajoutent également des extraits provenant d'autres scènes rituelles; cf. S. CAUVILLE, « Ihy-noun et Ihy-ouâb », *BIFAO* 91, 1991, p. 113.

⁹ Cf. S. CAUVILLE, *Dendara. Les fêtes d'Hathor*, p. 70-73, qui suit l'opinion adoptée par H. JUNKER, « Poesie aus der Spätzeit », *ZÄS* 43, 1906, p. 113-114.

¹⁰ Cf. H. STERNBERG-EL HOTABI, *op. cit.*, p. 26 et pl. [33].

Le but de cette partie est de convaincre la déesse à laquelle on s'adresse de permettre au roi de vivre. L'intérêt accordé à cette demande se mesure à l'insistance avec laquelle elle est exprimée : à deux reprises au début, dès que sa destinataire a été interpellée, et une troisième fois à la fin, en guise de conclusion. Le souci d'être entendu conduit parallèlement à justifier la requête toutes les fois où elle est formulée par l'attitude exemplaire du roi. Dans l'intervalle, le texte évoque longuement l'attention constamment portée par la déesse au roi, qu'elle l'observe ou l'entende où qu'elle se trouve, allant même jusqu'à entrer dans l'intimité de sa personne sans avoir besoin qu'il parle. Cela rappelle les allusions à la façon dont Rê se déplace dans le ciel, les yeux dirigés vers les humains pour examiner leurs faits et gestes et évaluer ainsi ce qu'ils méritent en retour¹¹. Il en existe beaucoup d'exemples à l'époque ptolémaïque¹², voire même sous la XXVI^e dynastie¹³, mais cela relève de conceptions développées dès le Nouvel Empire, quand le roi est spécifiquement l'objet de la surveillance du dieu solaire durant sa course¹⁴.

Bien que les versions de l'hymne adressé à Hathor le 20 Thot lors de l'offrande du breuvage-*menou* remontent à l'époque gréco-romaine, on n'a pas hésité à supposer qu'il a été rédigé à une époque beaucoup plus ancienne¹⁵. Grâce à notre témoignage, on dispose d'un nouvel exemple prouvant que l'hymne comporte des éléments connus dès la période saïte. Il s'ajoute à celui de l'inscription gravée sur la base de la Thouéris de Pabasa à l'époque de Psammétique I^{er}, dont la formulation est très proche de celle du début de l'hymne¹⁶. Cette partie se rapproche également d'un passage du Rituel de Mefky¹⁷, mais la date de sa rédaction demeure incertaine, tout comme celle de son support¹⁸.

Les versions de la partie retenue sur notre monument se limitent à trois, la plus ancienne datant de Ptolémée Alexandre I^{er} et les deux autres de Néron :

- α) Karnak, temple de Ptah, porte A, embrasure nord
S. BISTON-MOULIN, C. THIERS, *Le temple de Ptah à Karnak*, BiGen 49, Le Caire, 2016, I, p. 50-51 et 53, n° 28, col. 5-6 ; II, p. 6.
- β) Dendara, temple d'Hathor, salle des offrandes, paroi sud, côté est, 2^e registre
Dend. VII, 41, 8-12, et pl. DCXVII-DCXVIII.
- γ) Dendara, temple d'Hathor, pronaos, pilier d'ante nord-est
S. CAUVILLE, *Dendara. Les fêtes d'Hathor*, pl. 4-5 et V-VII, 5 = col. 4.

¹¹ Cf. P. VERNUS, « La rétribution des actions : à propos d'une maxime », *GM* 84, 1985, p. 71, commentant des témoignages évoquant le fait que Rê « brille » (*wbn*) en « observant » (*gmh*) et en « rétribuant » (*dbz*) les actions des particuliers.

¹² Voir K. JANSEN-WINKELN, *Sentenzen und Maximen in der Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, ACHET Schriften zur Ägyptologie B 1, Berlin, 1999, p. 90-91, A.4.D.8-A.4.D.13.

¹³ Voir K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit*, t. IV: *Die 26. Dynastie*, Wiesbaden, 2014, p. 350, n° 55.133, avec *mz* à la place de *gmh*.

¹⁴ Voir KRI II, 335, 8 (*R' imy wjz.f nb sktt irty.f(y) hr mzj irt.n.k m šs mz'*).

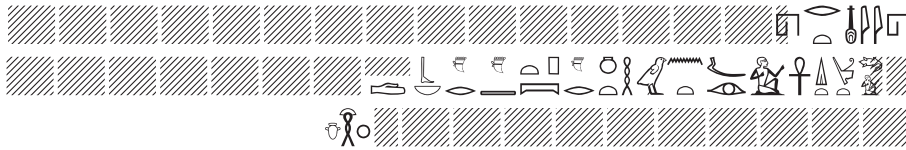
¹⁵ Cf. J. YOYOTTE, *AEPHEV* s. 88, 1979-1980, p. 197 ; S. CAUVILLE, *BIFAO* 91, 1991, p. 108 ; *ead.*, *Dendara. Les fêtes d'Hathor*, p. 78. D'autres commentaires à ce propos dans H. STERNBERG-EL HOTABI, « Das Ostrakon Glasgow D. 1925.91 », p. 181-184, et J.F. QUACK, *SAK* 29, 2001, p. 298-304.

¹⁶ Voir I. NAGY, « La statue de Thouéris au Caire (CG 39145) et la légende de la déesse lointaine », dans U. Luft (éd.), *The Intellectual Heritage of Egypt: Studies Presented to László Kákósy by Friends and Colleagues on the Occasion of his 60th Birthday*, StudAeg 14, Budapest, 1992, p. 449-452, avec les commentaires de J.F. QUACK, *op. cit.*, p. 298-300.

¹⁷ Voir en dernier lieu S. DHENNIN, *Mefkat et la déesse Hathor. Topographie et religion dans la III^e province de Basse Égypte*, MIFAO 146, Le Caire, 2022, p. 20, § 3.3, col. x+6, avec un commentaire p. 46-47, qui révèle néanmoins les limites de la parenté.

¹⁸ Cf. S. DHENNIN, *Mefkat*, p. 6.

Comparé à celles-ci, ce qui subsiste du texte, même réduit à un peu moins de la moitié, permet de constater qu'il se singularise de deux façons. D'une part les propos ne sont plus ceux d'un récitant évoquant le roi en parlant de lui à la troisième personne, mais ceux d'une personne – en l'occurrence celle représentée par le monument, donc Ouahibré lui-même – qui parle d'elle à la première personne en prenant à son compte ce qui concerne le roi, auquel elle emprunte son rôle. D'autre part son contenu se voit allégé de certains détails, comme le révèle la partie comprise entre les deux lacunes, où deux passages manquent, ce qui permet de dégager assez de place pour insérer à cet emplacement la totalité de cette composante de l'hymne, si telle était bien l'intention du concepteur des inscriptions. Pour mesurer ce décalage et avoir parallèlement une idée de ce qui pouvait manquer dans les lacunes, la transcription et la traduction de notre inscription sont accompagnées par celles des versions dont elle se rapproche.



*hy nfrt h[*y* ...*

...]

α) *hy nfrt hy 3ht hy wrt hy wr(t)-hk3(w) hy hnwt.f 3ht hy nbw ntrw hy nfrt*

β) *h(y) nfrt h(y) 3ht h(y) wrt h(y) wr(t)-hk3(w) h(y) hnwt.f 3ht h(y) nbwt ntrw*

γ) *hy nfrt hy 3ht ————— hy hnwt.f 3ht hy nbwt ntrw hy wsrt hy 3ht*

snd.i n.t di.t 'nh.i —————

α) *[snd n.t] roi di.t 'nh.f hy nbw ntrw snd.f n.t di.t 'nh.f*

β) *snd n.t roi di.t 'nh.f h(y) nbwt ntrw snd.f n.t di.t 'nh.f*

γ) *snd n.t roi di.t 'nh.f hy nbwt ntrw snd.f n.t di.t 'nh.f*

m33.n.t w(i) hnwt(.i) —————

α) *m33.t s(w) Ht-hr hnwt.f dr kbhw ptr.t s(w) Ht-hr hnwt.f dr 3ht sdm.n.t s(w) nsrt dr nwn*

β) *m33(.t) s(w) Ht-hr hnwt.f dr kbhw ptr.t s(w) Ht-hr hnwt.f dr 3ht sdm.n.t s(w) nsrt dr nwn*

γ) *m33.t s(w) Ht-hr hnwt.f dr kbhw ptr.t s(w) Ht-hr hnwt.f dr 3ht sdm.n.t s(w) nsrt dr nwn*

————— *dr pt dr t3* —————

————— *dr b(w) nb [ps]d[.t im*

α) *m33.t s(w) nbw ntrw dr pt dr t3 dr Stt dr Tḥnw dr M3nw dr B3hw dr t3w nb(w) dr bw nb psd hmt.t im*

β) *m33.t s(w) nbwt ntrw dr pt dr t3 dr Stt dr Tmḥw dr M3nw dr B3hw dr t3w nb(w) dr bw nb psd hmt im*

γ) *m33.t s(w) nbwt ntrw dr pt dr t3 dr Stt dr Tmḥw dr M3nw dr B3hw dr t3w nb(w) dr bw nb psd hmt.t im*

...

...

α) *m33.t n.f im [ht.]fn dd m r3.f ib.f'k3 ht.f ph3.ti n snk m h3ty.f*

β) *m33.t n.f m ht.fn dd m r3.f ib.f'k3 ht.f ph3.ti n snk m h3ty.f*

γ) *m33.t n.f m ht.fn ddt m r3.f ib.f'k3 ht.f ph3.ti n snk m h3ty.f*

...] *W3h-ib-R'*

- α) *sn̄.d.f.n.t nbw n̄trw d̄i.t 'nh̄.f*
 β) *sn̄.d.f.n.t nbwt n̄trw d̄i.t 'nh̄.f*
 γ) *sn̄.d.f.n.t nbwt n̄trw d̄i.t ['nh̄.f]*

Ô la belle, ô [...]

- α) Ô la belle, ô l'efficente, ô la grande, ô la grande magicienne, ô sa souveraine efficace, ô la déesse d'or des dieux^a, ô la belle,
 β) Ô la belle, ô l'efficente, ô la grande, ô la grande magicienne, ô sa souveraine efficace, ô la déesse d'or des dieux,
 γ) Ô la belle, ô l'efficente, ô sa souveraine efficace, ô la déesse d'or des dieux, ô la puissante, ô l'efficente,

Je te respecte, (alors) puisses-tu me permettre de vivre. _____

- α-γ) le *roi* te respecte, (alors) puisses-tu lui permettre de vivre; ô la déesse d'or des dieux, il te respecte, (alors) puisses-tu lui permettre de vivre.

Tu m' observes, (toi) ma souveraine, _____

- α-γ) Tu l' observes, (toi) Hathor, sa souveraine, depuis les confins liquides, tu le regardes, (toi) Hathor, sa souveraine, depuis l'horizon et tu l'écoutes, (toi) la flamme, depuis l'océan primordial;

_____ depuis le ciel, depuis la terre _____

_____ et depuis tout lieu où [tu] brilles.

- α-γ) tu l' observes, (toi) l'or des dieux, depuis le ciel, depuis la terre, depuis l'Asie, depuis la Libye, depuis Manou, depuis Bakhou, depuis tout pays et depuis tout lieu où brille Ta Majesté.





[...]

- α-γ) Tu vois pour lui dans son corps, sans qu'il y ait de parole dans sa bouche, et son cœur est droit, son corps sincère, sans rien de sombre en son for intérieur^b.

... (alors) puisses-tu permettre que vive le ...] Ouahibrè.

- α-γ) Il te respecte, (toi) l'or des dieux, (alors) puisses-tu lui permettre de vivre.

- a. Désignation dernièrement commentée par E. GRAEFE, « *Hathor ist „(das) Gold (𓆎)“, die „Gold(göttin)“ – nicht „die Goldene“!* », *CdE* 96, 2021, p. 191-205.
- b. La référence au cœur (*ib*) droit (*ꜥ꜓*) et au corps (*ht*) sincère (*ph꜓*), éventuellement complétée par une allusion à l'absence de quoi que ce soit de sombre (*snk*) dans le for intérieur (*h꜓ty*), est une manière de définir la rectitude dont on possède un certain nombre d'exemples. Elle est bien connue des inscriptions des temples ptolémaïques, où elle concerne généralement le souverain, mais aussi des divinités; cf. E. OTTO, *Gott und Mensch nach den ägyptischen Tempelinschriften der griechisch-römischen Zeit*, Heidelberg, 1964, p. 113-114 et 125-126; J.-J. CLÈRE, « *ꜥ꜓ ib* “honnête, loyal” », *BIFAO* 89, 1989, p. 68-69. Aux périodes saïte et perse, elle apparaît sur des monuments privés pour décrire la droiture d'un simple particulier; voir J.-P. CORTEGGIANI, « Une stèle héliopolitaine d'époque saïte », dans J. Vercoutter (éd.), *Hommages à Serge Sauneron, 1927-1976*, t. I, BdE 81, Le Caire, 1979, p. 127, IV.2; J.-J. CLÈRE, *Les chauves d'Hathor*, OLA 63, Louvain, 1995, p. 159, A.3; K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit*, t. IV, p. 500, n° 57.210. Avant la XXVI^e dynastie, on peut juste relever des exemples de *ph꜓ ht šw m snk* et de *ph꜓ ib šw m šm- ib* respectivement attestés dans la présentation de contemporains de la Première Période intermédiaire ou du Nouvel Empire; voir R. ANTHES, *Die Felseninschriften von Hatnub*, UGAÄ 9, Leipzig, 1928, p. 54, 24.3; E. DZIOBEK, *Das Grab des Ineni Theben Nr. 8r*, ArchVer 68, Mayence, 1992, p. 63, fig. 26. L'exemple de *ib.fꜥ꜓ ht.f ph꜓.ti n snk m h꜓ty.f* que P. DER MANUELIAN, *Living in the Past: Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty*, Londres, New York, 1994, p. 16, doc. 7, attribue au Nouvel Empire est en fait bien plus récent; cf. J.F. QUACK, *SAK* 29, 2001, p. 301. Il est en effet emprunté à l'une des versions de l'hymne adressé à Hathor le 20 Thot, celle du pronaos du temple de Dendara que Sylvie Cauville a publiée en 2002; voir *supra*, p. 401, notre version γ . Elsa Rickal, dont la thèse a porté sur les épithètes des particuliers au Nouvel Empire, me confirme par ailleurs l'absence de cette séquence dans les témoignages de cette période.
- c. On pourrait être tenté de comprendre « Louange à la déesse d'or et au musicien *ihy* de la déesse d'or », *ihy n nbwt* étant une désignation de Ihy, fils d'Hathor, connu pour contenter sa mère en jouant du sistre devant elle; voir H. JUNKER, *Der Grosse Pylon des Tempels der Isis in Philä*, Philä I, Vienne, 1958, p. 251; *Dend.* XIII, 395, 9-10. C'est notamment à cette forme du dieu que le roi est comparé quand il joue du sistre devant Hathor; voir *Edfou* VII, 133, 12. Si cette expression est surtout connue des inscriptions des temples ptolémaïques (*LGG* I, p. 546, s.v. *ihy-n-nbw* et *ihy-n-nbwt*), elle est néanmoins attestée sur des monuments bien antérieurs; voir N. DE GARIS DAVIES, A.H. GARDINER, *The Tomb of Amenemhet (n° 82)*, TTS I, Londres, 1915, pl. XX; F.R. HERBIN, C. LEITZ, *Le Rituel de la Maison de Chentayt. Le linceul MMA 31.9.8 et la cuve osirienne de Coptos Caire JE 37516*, *Studien zur spätägyptischen Religion* 33, Wiesbaden, 2022, p. 228 et pl. 26b, col. 33. Cette possibilité est néanmoins difficilement concevable car le locuteur, en se présentant devant la déesse d'or comme « ce beau musicien/danseur *khenou* », s'identifie précisément à Ihy; cf. *LGGV*, p. 747-748, s.v. *hnw-nfr*. Il lui est donc impossible de s'adresser à lui tout en assumant son rôle. On obtient en fait un meilleur sens en mettant en parallèle *šw n nbwt* et *ihy n nbwt*, ce qui conduit à analyser *ihy* comme le substantif signifiant « musique »;

- cf. P. WILSON, *A Ptolemaic Lexikon*, OLA 78, Louvain, 1997, p. 103. C'est d'autant plus admissible que les mots *izw* et *ihy* peuvent être employés conjointement; voir *Edfou* I, 308, 2, et 528, 10; II, 70, 6 (*m izw ihy*); H. JUNKER, E. WINTER, *Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä*, Philä 2, Vienne, 1965, p. 222 (*di.n izw r k3 n pt ihy r wsh n t3*).
- d. Le mot *hnw* (accompagné ici par  jouant le rôle de déterminatif phonétique), qui s'applique initialement à un corps de dévots d'Hathor investis d'attributions aussi diverses que particulières, en vient à désigner l'officiant – notamment le roi – chargé de divertir la déesse dangereuse lors des rites destinés à l'apaiser, comme le précisent notamment les chants accompagnant l'offrande du breuvage *menou*; cf. J. YOYOTTE, *AEPHE* V^e s. 88, 1979-1980, p. 196-197, revenant sur les commentaires d'A. GUTBUB, « Un emprunt aux Textes des Pyramides dans l'hymne à Hathor, dame de l'ivresse », dans *Mélanges Maspero*, t. I, fasc. 4, MIFAO 66, Le Caire, 1961, p. 55-69, E. Cet emploi est bien connu des inscriptions des temples gréco-romains; cf. P. WILSON, *A Ptolemaic Lexikon*, *op. cit.*, p. 731, où le mot est souvent déterminé par  (ou variantes) et éventuellement par , ce qui le met en relation aussi bien avec la danse qu'avec la musique. Il est cependant attesté bien avant, comme le révèle en particulier la déclaration d'un contemporain de la transition entre les XXV^e et XXVI^e dynasties, qui s'affiche en dévot de Mout en se proclamant « le musicien/danseur *khenou* de la déesse d'or »; voir J.-J. CLÈRE, *Les chauves d'Hathor*, p. 154, A.3. Sinon le *hnw nfr* souvent évoqué dans temples gréco-romains reste avant tout le roi qui s'emploie à divertir sa mère par le chant, la musique ou la danse; voir *Edfou* I, 101, 7, et 523, 9; II, 69, 14, et 77, 9; *Dend.* III, 23, 1; IV, 244, 9; V, 57, 6; VII, 86, 10; S. SAUNERON, *La porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, MIFAO 107, Le Caire, 1983, pl. VII, 4.1, dont on peut rapprocher *Dend.* XIII, 393, 7-8, et 421, 8-9, où le roi en tant que tel est présenté comme « dansant » (*ib3*). Dans cette fonction, il joue le rôle de *Ihy* (*Dend.* V, 57, 7; VII, 86, 11), qui peut lui-même être qualifié de *hnw nfr*; cf. *LGG* V, p. 747-748, dont l'unique exemple est depuis publié dans *Dend.* XIII, 438, 3-4, dans un passage où le dieu est décrit comme « le beau musicien/danseur *khenou* qui danse (*ib3*) pour sa mère et joue du sistre pour sa mère ».
- e. Ce titre sacerdotal est porté par plusieurs personnages en relation avec Saïs; cf. R. EL-SAYED, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, p. 84-85, n. u. Parmi eux, il y a Ouahibré, qui en est le détenteur sur deux autres – et probablement trois – de ses monuments; voir O. PERDU, « De véritables jumelles parmi les statues privées de temples aux époques tardives », *MDAIK* 76, 2020, p. 269, fig. 5.
- f. En l'absence de parallèle, ce qui reste de la fin de l'inscription est difficile à interpréter, d'autant plus que l'insertion de  entre *t3 hnk t* et *ht nb(t) nfr(t)* est déroutante.

LES STATUES BASSINOPHORES À BASSIN CIRCULAIRE

Cette catégorie de bassinophores n'a pas encore été étudiée en tant que telle, ce qui n'a pas permis d'en reconnaître les particularités, d'où une difficulté pour bien évaluer l'intérêt de notre exemple. Avant de procéder à leur examen, on peut enrichir leur inventaire en doublant le nombre de ceux déjà repérés dans les études consacrées aux bassinophores en général²². On en compte aujourd'hui un peu plus d'une vingtaine, qui se répartissent en trois groupes, suivant le positionnement du bassin²³.

A. Bassinophores avec le bassin – généralement beaucoup plus large que haut – placé devant la ou les personnes représentées, dont les mains sont au contact de son bord

*Nouvel Empire*²⁴

Doc. 1. Berlin, Ägyptisches Museum 19900** [W-K.8]

Calcaire. H. 32 cm ; diamètre du bassin 68 cm.

Abousir, sanctuaire consacré à Sekhmet qui a été aménagé au Nouvel Empire dans la partie méridionale du temple funéraire de Sahourê²⁵.

L. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs S'ah'u-re'*, t. I: *Der Bau*, Leipzig, 1910, p. 120-121, fig. 164²⁶.

Doc. 2. Bryn Athyn, Glencairn Museum E1178

Granodiorite. Diamètre du bassin 65 cm.

Origine inconnue.

J. HOUSER WEGNER, *JARCE* 58, 2022, p. 267-283.

²² Le premier inventaire des bassinophores, toutes catégories confondues, est établi par D. WILDUNG, *MJBK* 36, 1985, p. 28-33, dont la liste de quinze exemples est complétée par K. KONRAD, *SAK* 32, 2004, p. 256-257, n. 9, et *ead.*, *SAK* 42, 2013, p. 192, qui en ajoute d'abord douze, puis neuf, ce qui amène à un total de trente-six. On mentionnera les sept exemples repérés dans ces listes en joignant à leur désignation une parenthèse entre crochets carrés, où les renvois à celles-ci se feront en associant à l'initiale de l'auteur (W-K ou K) le numéro que ces derniers leur ont donné (de 1 à 36), ces éléments étant séparés par un point.

²³ L'énumération des exemples se fait en limitant leur présentation aux principales indications techniques (matière et dimensions), suivies des éventuelles précisions sur la provenance et d'une bibliographie réduite à la référence principale (à supposer qu'il y en ait une). Ceux trop fragmentaires pour donner une idée précise du personnage ou du bassin sont signalés en faisant suivre leur désignation d'un astérisque ou plus : * quand l'attitude du personnage n'est plus visible (position des mains notamment) ; ** quand les éléments les plus significatifs du bassin n'apparaissent plus (présence d'une tête hathorique en particulier) ; *** quand l'état du monument empêche d'observer les détails précédents.

²⁴ Les documents, à l'exception des deux premiers, remontent à l'époque ramesside.

²⁵ Cf. G. PINCH, *Votive Offerings to Hathor*, Oxford, 1993, p. 78-79.

²⁶ Avec un commentaire dans lequel l'auteur note à l'avant du bassin, là où il y a un manque, la présence d'une trace pouvant laisser supposer qu'il était orné d'une tête hathorique (« *einen skulptierten Hathorkopf* ») ; voir *ibid.*, p. 121.

Doc. 3. Londres, British Museum EA 465 [W-K.9]

Calcaire. Diamètre estimé du bassin 57 cm.

Origine inconnue mais probablement Deir el-Médina, compte tenu des divinités mentionnées.

M.L. BIERBRIER, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc.* (The British Museum), t. 10, Londres, 1982, p. 38 et pl. 87, 2.

Doc. 4. Londres, British Museum EA 1258 [W-K.10]

Granit. H. 32 cm ; diamètre du bassin 66 cm.

Origine inconnue mais probablement Deir el-Médina, compte tenu des divinités mentionnées.

Inédit.

Doc. 5. Vienne, Kunsthistorisches Museum, ÄS 50 [W-K.11]**

Calcaire. H. max. 21,5 cm ; diamètre estimé du bassin 65 cm.

Origine inconnue.

E. ROGGE, *Statuen des Neuen Reiches und der Dritten Zwischenzeit*, CAA Wien 6, Mayence, 1990, p. 60-64.

Doc. 6. Deir el-Médina inventaire Malinine B 6**

Calcaire. Fragment long de 8 cm²⁷.

Découvert sur place lors des fouilles menées par l'Ifao²⁸.

Inédit²⁹.

Doc. 7. Deir el-Médina inventaire Malinine B 73 + 110**

Calcaire ; H. max. 11,3 cm environ ; diamètre estimé du bassin 64 cm³⁰.

Découvert sur place lors des fouilles menées par l'Ifao.

Inédit.

Doc. 8. Gourna, temple funéraire de Mérenptah

Grès. Diamètre du bassin 82 cm.

Découvert sur place lors des fouilles menées par l'Institut suisse.

W. NIEDERBERGER, dans H. Jaritz *et al.*, « Der Totentempel des Merenptah in Qurna », *MDAIK* 55, 1999, p. 26 et pl. 7, h.

²⁷ Celui-ci correspond à une portion du rebord d'un bassin circulaire, épais de 3 cm, sur laquelle sont posés les doigts d'une main droite.

²⁸ Bernard Bruyère mentionne à plusieurs reprises dans ses divers rapports relatifs à Deir el-Médina des fragments de bassinophores à bassin circulaire (ou des fragments de bassins susceptibles d'appartenir à des statues de ce type), mais sans apporter beaucoup de précisions, ce qui permet juste d'imaginer que ce genre de monument était assez courant sur ce site ; voir e.g. B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940)*, FIFAO 20, fasc. 2, Le Caire, 1952, p. 32, n° 9. Il faut à ce propos noter que la documentation de Michel Malinine sur les tables d'offrandes et les bassins de Deir el-Médina, évoquée dans la note suivante, conserve des photos d'effigies très fragmentaires montrant des couples agenouillés devant des bassins dont certains pourraient être circulaires.

²⁹ Signalé, comme le document suivant, d'après les notes, dessins et calques réunis par Michel Malinine sur les tables d'offrandes et les bassins de Deir el-Médina, en vue de leur publication, ensemble en dépôt aux archives de la bibliothèque d'égyptologie du Collège de France.

³⁰ Les cinq fragments qu'il en reste – tous appartenant au rebord du bassin – ont conduit Michel Malinine à en proposer une reconstitution montrant deux personnages à l'arrière d'un bassin circulaire, sur le devant duquel se détache une tête hathorique.

Cette série s'achève par le cas exceptionnel que représente une sorte de groupe où le bassinophore est associé à une représentation divine. Le personnage, agenouillé avec les mains plaquées contre le bord d'un bassin conique placé devant lui, fait face à une vache dressée sur ses quatre pattes.

Doc. 9. Caire, Musée égyptien JE 37378

[FIG. 5]

« Granit noir ». H. max. 36,5 cm ; L. max. 59 cm.

Découvert par Georges Legrain en 1904 dans la cachette de Karnak.

Base Ifao cachette de Karnak <https://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/ck320>.



FIG. 5. Groupe Caire JE 37378.

Exemples apparentés

Sous cette rubrique sont d'abord réunis quatre monuments ayant la même signification que les précédents, mais où le personnage, représenté jusqu'alors par son image en trois dimensions, est cette fois présent sous une autre forme. Deux possibilités sont envisageables, qui aboutissent à réduire le monument à un simple bassin circulaire. Soit le personnage est figuré en deux dimensions sur le bassin lui-même, dans une attitude rappelant celle qui aurait pu être la sienne si on l'avait remplacé par une statue (doc. 10 et 11)³¹. Soit il est uniquement évoqué par son nom à l'arrière du bassin, donc à l'endroit même où se serait dressée son image si le choix avait été de le statuer (doc. 12 et 13). Pour les distinguer des authentiques bassinophores, ces dernières pourraient être qualifiées de pseudo-bassinophores.

³¹ Cette parenté est comparable à celle observée entre deux genres d'objets ayant la même fonction : les statues stéléphores d'une part, où un orant soutient une stèle avec le texte et le destinataire de son hommage, et les stèles-lucarnes d'autre part, où se trouvent réunis l'orant, le texte de son hommage et son destinataire ; confronter par exemple C. BARBOTIN, « Un cas égyptien de texte constitutif de l'image : les statues stéléphores », *PALLAS* 93, 2013, p. 64, fig. 5 a et b, et M. TOSI, A. ROCCATI, *Stele et altre epigrafi di Deir el Medina n. 50001-n. 50262*, CMET 1, Turin, 1971, p. 278, n° 50043, en considérant H. WILBRINK, « Stelae and Stelophorous Statues with Hymns to the Sun in Deir el-Medina Tomb Chapels », dans J.-C. Goyon, C. Cardin (éd.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Egyptologists, Grenoble, 6-12 septembre 2004*, t. II, OLA 150, Louvain, Paris, Dudley, 2007, p. 1953-1955.

Les exemples énumérés ci-dessous se limitent aux seuls documents dont nous avons une connaissance suffisante pour ne pas avoir de doute sur leur interprétation, ce qui exclut de nombreux cas, jugés trop problématiques.

Doc. 10. Deir el-Bahari n° inv. F 761 et F 7981

Grès. H. 17,5 cm ; diamètre 62 cm.

Découvert sur place, dans la partie occidentale de la plateforme du temple de Thoutmosis III, par la mission polonaise.

Bassin circulaire à l'avant duquel une tête hathorique se détache en haut relief, entourée par deux couples agenouillés devant elle en adoration, dont les images sont gravées en creux.

J. LIPÍŃSKA, *The Temple of Tutmosis III: Statuary and Votive Monuments*, Deir el-Bahari 4, Varsovie, 1984, p. 56-57 et 124, n° 79.

Doc. 11. Deir el-Médina 385

Calcaire. H. max. 11 cm approximativement.

Découvert sur place, dans le « secteur à l'est du temple », par la mission de l'Ifao.

Décrit comme un « fragment [...] d'une vasque circulaire dédiée à Hathor et dans le fond de laquelle était gravé un adorateur à genoux³² ».

B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940)*, p. 144, n° 385.

Doc. 12. Londres, British Museum EA 28

Grès. H. 27 cm ; diamètre 69 cm.

Provient de Thèbes et plus précisément de Deir el-Médina étant donné la divinité et les personnes mentionnées.

Bassin orné à l'avant d'une tête d'Hathor, à l'opposé de laquelle l'emplacement éventuellement occupé par une ou plusieurs représentations humaines est réservé à une plaque saillante où sont gravés les noms de quelques particuliers.

T.G.H. JAMES, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc.* (The British Museum), t. 9, Londres, 1970, p. 39 et pl. XXXIVA-XXXIV³³.

Doc. 13. Caire, Musée égyptien JE 72010

Calcaire. H. max. 20 cm.

Provient de Deir el-Médina, où les fouilles de l'Ifao ont permis d'en recueillir plusieurs morceaux dans l'enceinte du temple.

Bassin comparable au précédent, où la plaque à l'opposé de la tête hathorique est couverte d'une mention de Séthy I^{er} « [aimé d'] Amon-Rê seigneur des trônes des Deux Terres ».

O. EL-SHAL, « Fragment d'une vasque inscrit au nom de Séthi I^{er} », dans H. Gaber, L. Bazin Rizzo, F. Servajean (éd.), *À l'œuvre on connaît l'artisan... de Pharaon ! Un siècle de recherches françaises à Deir el-Médina (1917-2017)*, catalogue d'exposition, musée du Caire, 21 décembre 2017-5 février 2018, Milan, 2017, p. 185-187, n° 37.

³² Le dessin de ce fragment conservé dans les archives Malinine montre qu'il correspond à un peu moins de la moitié du bassin.

³³ Des précisions sur la forme du bassin dans R. HÖLZL, *Ägyptische Opfertafeln und Kultbecken*, p. 43.

*Époques tardives*³⁴**Doc. 14. Copenhague, Thorvaldsen Museum 357** [K.22]**

« Grey granite ». H. max. 23,5 cm.

Origine inconnue.

E. KERN LILLESØ, *SAK* 6, 1978, p. 100-102 et pl. XXXII-XXXIII.

Doc. 15. Londres, British Museum EA 1292 [W-K.8]

« Granit noir ». H. max. 31,5 cm ; diamètre du bassin 68 cm.

Origine inconnue mais probablement le temple de Mout à Karnak³⁵.

J. LECLANT, « Une coupe hathorique au nom de Montouemhat (British Museum 1292) », *WZKM* 54, 1957, p. 109-118, repris dans *id.*, *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la Ville*, BdE 35, Le Caire, 1961, p. 141-148 et pl. XLVI-XLIX, doc. 30.

Doc. 16. Tanis OAE 2702***

Grauwacke. L. max. 70 cm.

Découvert sur place, dans le temple de Mout, par Pierre Montet.

C. ZIVIE-COCHE, *Statues et autobiographies de dignitaires. Tanis à l'époque ptolémaïque*, Tanis : Travaux récents sur le tell Sâ el-Hagar 3, Paris, 2004, p. 60-61.

Doc. 17. Karnak 2010**

Matière et dimensions inconnues.

Découvert sur place, dans le temple de Mout, par la mission du Brooklyn Museum.

Inédit³⁶.

Doc. 18. Vente Bonhams (Londres) du 30 octobre 2003, lot 23 [K.28]**

« Grano-diorite ». H. max. 12 cm.

Origine inconnue.

Inédit³⁷.

³⁴ Tous les documents appartiennent à la XXVI^e dynastie, sauf le troisième qui semble plus récent.

³⁵ Cf. O. PERDU, « Statue de Montouemhat présentant un bassin circulaire décoré d'un visage de la déesse Hathor », dans V. Rondot (éd.), *Pharaon des Deux Terres. L'épopée africaine des rois de Napata*, catalogue d'exposition, musée du Louvre, Paris, 28 avril-25 juillet 2022, Paris, 2022, p. 289, n° 129.

³⁶ Signalé par J. HOUSER WEGNER, *JARCE* 58, 2022, p. 270, n. 20.

³⁷ Néanmoins présenté et reproduit dans le catalogue de la vente, p. 13.

B. Bassinophores avec le bassin placé devant le personnage, qui le tient entre ses mains

*Nouvel Empire*³⁸

Doc. 19. Paris, musée du Louvre E 25985** [K.24]

Diorite. H. max. 21 cm ; l. 27,8 cm.

Origine inconnue.

Le personnage, assis en tailleur, tient le bassin en la maintenant sur ses jambes croisées.

J. VANDIER, « À propos de deux statues fragmentaires récemment entrées au musée du Louvre », dans *Ugaritica VI*, Mission de Ras Shamra, t. 17, Paris, 1969, p. 483-492.

Doc. 20. Caire, Musée égyptien CG 587 [K.18]

« Schwarzer Granit ». H. 55 cm.

Origine inconnue.

Le personnage, agenouillé, tient entre ses cuisses un bassin de section vaguement ovale en forme de lotus.

L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, t. II, CGC, Berlin, 1925, p. 142 et pl. 105³⁹.

C. Bassinophores avec le bassin placé devant le personnage, dont les mains ne sont pas à son contact

Moyen Empire

Doc. 21. Assouan, magasin du musée [K.15]

« Grey granite ». H. max. 46 cm ; l. 30 cm ; prof. 60 cm.

Découvert sur place, son origine précise étant probablement le sanctuaire d'Héqaib.

Le personnage, dont le corps disparaît dans la masse du monument, avance les mains vers le bassin – dont seuls le bord et le fond sont bien indiqués – mais sans le toucher⁴⁰.

L. HABACHI †, *The Sanctuary of Heqaib*, Elephantine IV, ArchVer 33, Mayence, 1985, p. 93-94 et pl. 164-165, n° 70.

³⁸ Les documents sont respectivement datables du milieu et de la fin de la XVIII^e dynastie.

³⁹ À compléter avec B. HORNEMANN, *Types of Ancient Egyptian Statuary*, t. III, Copenhague, 1957, fiche 606.

⁴⁰ C'est à peine si le pouce et l'index de chaque main effleurent le bord du bassin.

Doc. 22. Vente Pandolfini (Florence) du 23 juin 2015, lot 9**

Basalte. H. 19,8 cm ; l. 13,5 cm.

Origine inconnue.

Le monument associe à une statue-cube – avec les bras croisés au-dessus des genoux – un bassin disposé devant elle.

Inédit⁴¹.

SYNTHÈSE

Étudiant les bassinophores dans leur ensemble, Dietrich Wildung les a tenus pour de nouveaux témoignages sur la « piété personnelle », où le personnage serait censé boire l'eau de l'offrande divine recueillie dans le bassin, conformément à la possibilité offerte aux particuliers de profiter des produits destinés aux dieux⁴². Cette interprétation a ensuite été retenue par Edith Bernhauer dans son enquête sur la statuaire privée de la XVIII^e dynastie parue en 2010⁴³. C'est aussi celle à laquelle s'est ralliée Kirsten Konrad en 2013 lors de la publication d'une bassinophore à bassin rectangulaire, où le récipient a pour particularité d'être complété par une table d'offrandes disposée sur la partie proche du personnage⁴⁴. Ainsi figuré, ce dernier serait non seulement le bénéficiaire des largesses d'Hapi – symbolisé par l'eau contenue dans le bassin – mais aussi le serviteur exprimant sa reconnaissance en faisant le don des produits placés devant lui⁴⁵. Tout récemment, l'étude d'une bassinophore à bassin circulaire a donné à Jennifer Houser Wegner l'occasion de revenir sur le sujet et d'adhérer également à l'idée d'une bassinophore consommant le contenu de son bassin, en faisant valoir les textes évoquant la nécessité pour un mort de boire de l'eau⁴⁶.

La confrontation des statues réunies ci-dessus révèle une situation plus complexe. En suscitant aussi bien des rapprochements avec les bassinophores à bassin rectangulaire que des distinctions au sein même de leur groupe, leur examen conduit à envisager de nouvelles perspectives, qui imposent à la fois de revenir sur l'interprétation des bassinophores en général et de concéder à celles à bassin circulaire une part d'originalité. Préalablement, il importe de faire le point sur ces dernières en les étudiant sous quatre angles : leur origine, puis leurs éléments en considérant successivement le(s) personnage(s) représenté(s), le bassin (et les divinités associées à cette partie) et les types d'inscriptions présents⁴⁷.

⁴¹ Néanmoins présenté et reproduit dans le catalogue de la vente.

⁴² Cf. D. WILDUNG, *MJBK* 36, 1985, p. 33-36.

⁴³ Cf. E. BERNHAUER, *Innovationen in der Privatplastik*, p. 69.

⁴⁴ Voir K. KONRAD, *SAK* 42, 2013, pl. 18-21.

⁴⁵ Cf. *ibid.*, p. 188-191.

⁴⁶ Cf. J. HOUSER WEGNER, *JARCE* 58, 2022, p. 271-272.

⁴⁷ Dans la suite, les chiffres entre parenthèses sont de deux natures. Ceux joints à W-K. ou K. renvoient aux bassinophores à bassin rectangulaire telles qu'elles ont été numérotées dans la liste des bassinophores établie par Dietrich Wildung en 1985, puis complétée par Kirsten Konrad en 2004 et 2013. Ceux précédés par « doc. » (éventuellement en facteur commun dans une énumération) renvoient en revanche aux bassinophores à bassin circulaire tels qu'ils ont été listés dans cet article, l'exemple publié dans cet article étant par ailleurs noté doc. o. Si ces deux séries de numéros sont réunies dans une même parenthèse, elles sont séparées par une barre oblique qui permet de faire la distinction entre les deux types de bassinophores.

Provenance

La question n'est plus de déterminer si les exemples proviennent d'un site particulier, leur répartition géographique montrant qu'ils apparaissent en divers endroits de Haute et de Basse Égypte⁴⁸. Il s'agit plutôt d'identifier le(s) genre(s) d'édifices au(x)quel(s) ils sont destinés, ce qui pose la question de leur utilisation.

Sur la totalité des exemples, huit seulement sont d'origine inconnue (doc. 2, 4, 5, 14, 18, 19, 20 et 22). Tous les autres sont en relation avec un temple. Au Moyen Empire, il y en a un provenant du sanctuaire d'Héqaib à Assouan (doc. 21). Au Nouvel Empire et aux époques tardives, hormis un exemple trouvé dans le temple funéraire de Mérenptah à Thèbes (doc. 8), les autres concernent des temples divins. Certains ont été découverts dans des sanctuaires liés à une divinité en particulier : Sekhmet à Abousir (doc. 1), Hathor à Deir el-Bahari (doc. 10), Mout à Karnak (doc. 17 et, probablement, 15) ou à Tanis (doc. 16). Les derniers sont issus de sites abritant des lieux de culte où il est difficile de les situer précisément : Karnak (doc. 9) ou Deir el-Médina (doc. 6, 7, 11, 13 et, probablement 3, 4 et 12), où le secteur septentrional est occupé par divers temples, oratoires ou chapelles⁴⁹. En ce qui concerne les exemples provenant de ce dernier site, le lien avec un édifice sacré est confirmé dès que leurs inscriptions livrent des indices sur leur origine. Tel est le cas quand il s'agit d'une dédicace royale comparable à celles rencontrées dans les temples (doc. 13) ou de formules d'offrande impliquant des divinités vénérées à Deir el-Médina, en l'occurrence Thouéris (doc. 3, 4 et 12) et Hathor (doc. 4).

Quand les bassinophores à bassin circulaire sont porteuses de formules d'offrande, leur contenu est lui-même susceptible de témoigner de leur présence dans un temple. C'est du moins ce qu'elles reflètent, si les souhaits mentionnés dans ces textes concernent la vie sur terre et pas uniquement celle dans l'au-delà (doc. 1, 2, 10, 12 et 15), à l'instar de ceux relevés sur les autres bassinophores (W-K.0, W-K.2, W-K.6, W-K.13, K.16, K.17 et K.19⁵⁰) ou les simples bassins, qu'ils soient circulaires⁵¹ ou rectangulaires⁵². C'est là toute la différence entre les aspirations exprimées sur les monuments consacrés dans les temples et celles évoquées sur les objets destinés aux tombes, ces dernières étant vouées par nature à se focaliser sur les

⁴⁸ Cf. J. HOUSER WEGNER, *JARCE* 58, 2022, p. 272.

⁴⁹ Cf. A.H. BOMANN, *The Private Chapel in Ancient Egypt: A Study of the Chapels in the Workmen's Village at El Amarna with Special Reference to Deir el Medina and Other Sites*, Londres, 1991, p. 39-55, avec références aux commentaires de Bernard Bruyère, en joignant le bref aperçu dans G. ANDREU, « Le site de Deir el-Médineh », dans G. Andreu (éd.), *Les artistes de Pharaon. Deir-el-Médineh et la Vallée des Rois*, catalogue d'exposition, musée du Louvre, Paris, 15 avril-22 juillet 2002, Paris, Turnhout, 2002, p. 33.

⁵⁰ En joignant un exemple d'époque tardive dans I. GUERMEUR, « Les monuments d'Ounnefer, fils de Djedbastetioefânkh, contemporain de Nectanébo I^{er} », dans I. Régen, F. Servajean (éd.), *Verba manent. Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks par ses collègues et amis*, t. I, CENiM 2, Montpellier, 2009, p. 189-192, et un pseudo-bassinophore à bassin rectangulaire dans L. HABACHI, *Tavole d'offerta are e bacilli da libagione n. 22001-22067*, CMET 2, Turin, 1977, p. 61.

⁵¹ Voir e.g. B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1931-1932)*, FIFAO 10, Le Caire, 1934, p. 64, bassins, 1^o, b, et 65, fig. 46 ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1934-1935)*, FIFAO 16, Le Caire, 1939, p. 319, fig. 189 ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940)*, p. 6, n^o 43589 ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (années 1948 à 1951)*, FIFAO 26, Le Caire, 1953, p. 47, n^{os} 36 et 37, B ; L. HABACHI, *op. cit.*, p. 38, n^o 22030, et 39, n^o 22031 ; S. GUARNORI, J.-L. CHAPPAZ, « Tables d'offrandes du musée de Genève », *CdE* 58, 1983, p. 81.

⁵² Voir e.g. B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1923-1924)*, FIFAO 2, Le Caire, 1925, p. 72, 7^o et fig. 9 ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1929)*, FIFAO 7, Le Caire, 1930, p. 21, fig. 2, et 67, n^o 1 ; T.G.H. JAMES, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc.* (The British Museum), t. 9, pl. XLIV, n^o 384.

préoccupations liées à la destinée posthume⁵³. Cet indice permet non seulement de confirmer le lien de quatre exemples avec des temples (doc. 1, 10, 12 et 15) mais aussi d'en ajouter un à ceux en relation avec ce type d'édifice (doc. 2). Cela réduit à six le nombre des bassinophores à bassin circulaire dont la provenance et *a fortiori* le rattachement à un sanctuaire ne peuvent être déterminés : un au Moyen Empire (doc. 22), trois au Nouvel Empire (doc. 5, 19 et 20) et deux aux époques tardives (doc. 14 et 18).

Sans préjuger des conclusions, on peut donc admettre que les bassinophores à bassin circulaire étaient principalement destinées à des temples. Leur cas n'est à cet égard pas différent de celui des bassinophores à bassin rectangulaires, dont l'origine, dès qu'elle peut être déterminée, nous ramène aussi à des édifices de ce genre (W-K.0, W-K.2, W-K.3, W-K.6, W-K.13, K.16, K.17 et K.19⁵⁴). C'est aussi ce qu'il est possible de déduire de l'examen des simples bassins, quelle que soit leur forme, en retenant notamment les exemples trouvés en grand nombre à Deir el-Médina⁵⁵ dans des chapelles⁵⁶.

Personnage(s) représenté(s)

Sur ce point, les bassinophores à bassin circulaire présentent des particularités qui les rapprochent encore de celles à bassin rectangulaire, la seule exception concernant l'exemple de la chapelle d'Héqaib (doc. 21), dont la composition n'a pas d'équivalent.

Au Nouvel Empire, indifféremment de sa forme, le bassin peut être combiné avec une ou plusieurs personnes. Quand il est circulaire, on peut en compter deux (doc. 5) ou trois (doc. 3), et seulement deux lorsqu'il est rectangulaire (W-K.13 et K.17).

La parenté entre les deux groupes est surtout sensible dans l'attitude donnée aux personnages. Quel que soit le bassin, le sujet peut être agenouillé (doc. 0, 1, 3-5, 8, 9, 14-18 et 20/W-K.0-W-K.6, W-K.13, K.17, K.20, K.25, K.30 et K.35), assis en tailleur (doc. 2 et 19/K.16, K.23 et K.27) ou dans l'attitude de la statue-cube (doc. 22/K.19 et K.34), le récipient étant placé devant lui (doc. 0-9 et 14-18/W-K.0-W-K.6, W-K.13, K.17, K.23, K.25, K.27, K.30, K.34 et K.35), voire sur ses membres inférieurs croisés ou pliés (doc. 19 et 20/K.16, K.19 et K.20⁵⁷). Ses mains, sauf quand elles ne sont pas en contact avec le bassin (doc. 21 et 22/K.19, K.23 et K.34), peuvent être plaquées sur ses côtés (doc. 9, 19 et 20/W-K.0, W-K.1, K.16, K.20, K.25 et K.30), posées sur son bord (doc. 1-7, 17 et 18/W-K.2-W-K.4) ou tendues vers celui-ci (doc. 0, 8, 9, 14 et 15/W-K.5, K.27, K.35 et, peut-être, W-K.13). Le détail le plus remarquable que partagent les deux types de bassinophores concerne néanmoins le haut du corps. Dans les quelques cas où le personnage, agenouillé ou assis en tailleur, se tient derrière le bassin, sa tête peut en effet être

53 Voir e.g. A. HERMANN, *Die Stelen der thebanischen Felsgräber der 18. Dynastie*, ÄgForsch 11, Glückstadt, Hambourg, New York, 1940, p. 5*, 18*-21*, 25*-27*, 31*-33*, 36*-42*, 44*, 46*, 50*-52* et 55*.

54 En joignant le premier exemple de la n. 50.

55 Cf. G. PIERRAT-BONNEFOIS, «Le matériel de culte : tables d'offrandes et bassins à libations», dans G. Andreu (éd.), *Les artistes de Pharaon*, p. 247.

56 Voir e.g. B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1929)*, p. 20-21 ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1931-1932)*, p. 63-65.

57 Joindre également à ces trois exemples du Nouvel Empire deux autres datant des époques tardives dans O. LOLLIO BARBERI, G. PAROLA, M.P. TOTI, *Le antichità egiziane di Roma imperiale*, Rome, 1995, p. 135-139, et I. GUERMEUR, «Les monuments d'Ounnefer, fils de Djedbastetioeufânkh, contemporain de Nectanébo I^{er}», p. 188-192 et pl. IV-VI, doc. 5.

collée à son bord, avec le menton éventuellement fondu dans sa masse (doc. 2, 17 et 18/W-K.0, W-K.2, W-K.4 et K.30)⁵⁸.

La proximité observée dans ce domaine se reflète également dans la possibilité de remplacer le personnage combiné avec le bassin par son image gravée sur ce dernier. Si cette éventualité est bien attestée avec les bassins circulaires (doc. 10, 11 et 18), elle l'est aussi avec ceux rectangulaires⁵⁹.

Bassin

La forme circulaire du bassin, si essentielle soit-elle pour différencier ce groupe du reste des bassinophores, ne doit cependant pas occulter les diverses variations dont cet élément fait l'objet, contrairement au bassin rectangulaire qui, à une exception près (W-K.6), se présente de la même façon, avec les quatre côtés inclinés vers l'extérieur et sans aucun ornement. Treize témoignages sont suffisamment bien conservés pour nous permettre de prendre la mesure de cette variété (doc. 0-2, 5, 8-15 et 20).

Hormis deux exemples, où il s'agit de vases coniques montés sur un pied (doc. 9 et 20), dont un imite une fleur de lotus (doc. 20), tous les récipients se rejoignent en étant plus larges que hauts. Si l'un d'eux se présente comme un simple bol hémisphérique à lèvre plate (doc. 1), dont se rapproche une sorte de vasque semi-sphérique couronnée par un bord épais et débordant à l'extérieur (doc. 13), les autres se distinguent par des contours plus ou moins complexes combinés avec un fond légèrement arrondi. Cette partie, à part le cas où elle se prolonge directement par une panse bombée (doc. 10), est régulièrement séparée du reste par une carène. La démarcation bien nette qu'elle constitue se situe à trois niveaux : bas (doc. 12) médian (doc. 0, 2, 5, 8, 11 et 14) ou haut (doc. 15). Au-dessus, la panse peut être verticale (doc. 15), évasée (doc. 12) ou au contraire rentrante, son tracé pouvant alors être convexe (doc. 5 et 14), rectiligne (doc. 8) ou concave (doc. 0, 2 et, probablement, 11). Le haut peut par ailleurs être souligné par un bord débordant à l'extérieur, avec une face approximativement verticale (doc. 0, 2, 5, 8, 10 et 11) ou inclinée vers le bas (doc. 12). La présence d'un pied reste quant à elle exceptionnelle (doc. 15). Ces particularités sont en fait les mêmes que celles qui peuvent être observées sur les bassins circulaires quand ils constituent un objet à part entière.

Le contour circulaire du récipient n'est pas indifférent car il semble lié au lieu auquel la bassinophore était destinée. Toutes les fois où son origine est connue, on constate qu'il s'agit d'un sanctuaire consacré à une déesse (doc. 1, 3, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 16 et 17), ce que confirment les éventuelles inscriptions (doc. 1, 13 et 17), notamment quand elles se résument à une ou deux formules d'offrande mettant en cause une ou deux divinités féminines (doc. 3, 10 et 12). Dans le cas contraire, c'est ce dernier critère qui peut suffire à admettre une telle éventualité (doc. 0, 2, 4, 15). Ce lien n'est cependant pas systématique, comme le montre un exemple sans rapport avec une déesse, dont la formule d'offrande concerne Amon-Rê et Osiris (doc. 19). Le même phénomène est repérable parmi les simples bassins circulaires, dont les formules

⁵⁸ On pourrait ajouter le lot 37 de la vente Tajan du 13 novembre 2011, mais on peine à déterminer la forme du récipient de cette bassinophore très fragmentaire.

⁵⁹ Voir B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940)*, p. 18, 5^o, c, et 52, n^o 216 ; L. HABACHI, *op. cit.*, p. 42 et 140, n^o 22034, et 60-61 et 150-151, n^o 22052.

d'offrande impliquent généralement des déesses⁶⁰ et rarement des dieux⁶¹. Cette situation est en fait à l'opposé de celle observée à propos des bassins rectangulaires qui, indépendamment du fait qu'ils soient intégrés ou non dans des bassinophores, font intervenir plus souvent des dieux que des déesses dans leurs formules d'offrande, comme en témoignent en particulier ceux trouvés à Deir el-Médina⁶².

Les récipients des bassinophores à bassin circulaire se démarquent aussi de ceux des autres bassinophores par la présence facultative d'une ou plusieurs têtes hathoriques, par ailleurs absentes des simples bassins rectangulaires. Cette particularité apparaît sur onze exemples (doc. 0, 2-5, 10, 12-15 et, peut-être, 1), dont six sont suffisamment bien conservés pour permettre de déterminer le nombre de têtes hathoriques (doc. 0, 2, 10, 12, 15 et, peut-être, 1, si la présence de l'emblème à l'avant se confirme). Leur examen révèle que trois emplacements, situés dans l'axe du monument, sont susceptibles de recevoir un tel élément : à l'avant, côté extérieur (doc. 0, 2-4, 10, 12, 13, 15 et, peut-être, 1) ; à l'avant, côté intérieur (doc. 0, 2 et 5) ; à l'arrière, côté intérieur (doc. 14). Dans ces exemples, comme dans ceux où cet élément est associé à un simple bassin circulaire, on note que si des inscriptions leur associent une divinité ou plus, celles-ci sont toujours de sexe féminin (doc. 0, 2-4, 10, 12, 13, 15 et, éventuellement, 1), la tête hathorique s'imposant ainsi comme un signe distinctif des bassins circulaires en relation avec des déesses. En marge de ces témoignages, on doit en mentionner un très particulier, malheureusement anépigraphé, où l'emblème est reporté au-dessus du récipient en étant plaqué contre le torse du personnage (doc. 20).

Concernant le récipient, le seul point commun entre les deux catégories de bassinophores réside dans la possibilité de le combiner avec une table d'offrandes. Deux bassinophores chronologiquement proches, l'une avec un bassin circulaire (doc. 2) et l'autre avec un bassin rectangulaire (K.35), témoignent de cette éventualité. Dans les deux cas, la table, chargée de produits, se place sur la lèvre du récipient – le déversoir dépassant du bord, extrémité dirigée vers l'intérieur – en se positionnant du côté de la personne représentée, juste devant elle.

Inscriptions

Leur présence n'est pas systématique, comme en témoignent deux exemples anépigraphes, respectivement découverts dans un temple funéraire de Thèbes-ouest (doc. 8) et dans la cachette de Karnak (doc. 9), auxquels il faut peut-être joindre un autre remontant au Moyen Empire, ce qui subsiste de son récipient pouvant laisser penser qu'il était dépourvu d'inscriptions (doc. 22).

⁶⁰ Cf. B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (années 1948 à 1951)*, p. 47.

⁶¹ Voir e.g. B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1930)*, FIFAO 8, Le Caire, 1933, p. 8 (fragment mentionnant Khonsou) ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (années 1945-1946 et 1946-1947)*, FIFAO 21, Le Caire, 1952, p. 49 et pl. X, n^{os} 6 et 10.

⁶² Voir notamment B. BRUYÈRE, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1929)*, p. 21, fig. 2, et 67-68, n^o 1 et 2 ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1931-1932)*, p. 64, bassins, 2^o, et 89, bassins, 2^o ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1935-1940)*, p. 18, 5^o, b, 34, n^o 30, et 142 ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (années 1945-1946 et 1946-1947)*, p. 49 et pl. X, bords de bassins rectangulaires ; *id.*, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (années 1948 à 1951)*, p. 48, 39, E.

Sinon, avant les époques tardives, les bassinophores à bassin circulaire se signalent par des inscriptions se limitant pour l'essentiel à une ou deux formules d'offrande, comme l'indiquent le seul exemple inscrit relevé au Moyen Empire (doc. 21) et les nombreux autres rencontrés au Nouvel Empire (doc. 1-4, 10, 12 et, probablement, 5-7). De ce point de vue, elles sont à nouveau comparables aux autres bassinophores (W-K.0, W-K.2, W-K.3, W-K.6, W-K.13, K.16, K.19, K.20, K.23, K.25, K. 34, K.35 et, probablement, K.17) ou aux simples bassins, quelle que soit leur forme⁶³, qui reflètent le même intérêt pour ce genre de texte. La seule exception concerne une bassinophore dont l'inscription est une dédicace nous informant que sa réalisation est imputable à une initiative royale (doc. 13).

Après le Nouvel Empire, quand le nombre des bassinophores à bassin circulaire décroît, et avec lui celui des exemples dont les inscriptions sont suffisamment bien conservées pour être identifiables, qui passe à trois (doc. 0, 15 et 18), on voit des nouveautés apparaître dans le choix des textes, même si les formules d'offrande n'ont pas disparu (doc. 15). La première concerne l'introduction de textes en relation avec les rites mis en œuvre pour réjouir ou apaiser une déesse. À côté de notre exemple (doc. 0), où ce rapport ressort de la présence d'un extrait de l'hymne rythmant l'offrande du breuvage-*menou* et d'une allusion à l'hommage musical et chorégraphique rendu à la « déesse d'or », il y en a un deuxième (doc. 15), où cela se manifeste non seulement à travers une invocation à la « maîtresse de la crainte », dont on entend retourner l'agressivité contre les ennemis du propriétaire, mais aussi par le biais d'un passage où ce dernier s'identifie à Ihy venant servir à sa mère une boisson enivrante. L'autre nouveauté est la reprise d'une formule bien connue par ailleurs, celle récitée à l'occasion de la libation d'eau, dont on retrouve quelques bribes sur un monument hélas très fragmentaire (doc. 18). Il s'agit là d'innovations dont la portée conduit à envisager la possibilité d'une évolution dans la façon de percevoir les bassinophores à bassin circulaire et la manière de s'en servir, avec en ligne de mire la perspective d'une diversification de leurs fonctions, ce qui serait sans précédent pour un même genre de statues. De leur côté, les bassinophores à bassin rectangulaire repérés aux époques tardives se réduisent à deux exemples, qui ne permettent pas de déterminer si elles ont connu de pareils changements⁶⁴.

CONCLUSION

À partir de ces données, il est possible de comprendre, époque par époque, ce qu'il est advenu des bassinophores à bassin circulaire. En se limitant à deux exemples (doc. 21 et 22), de surcroît assez peu significatifs, celles du Moyen Empire sont néanmoins les seules à ne rien laisser entrevoir de leur fonction. Elles permettent juste d'observer que le personnage représenté n'a pas de lien direct avec le bassin placé devant lui. Au mieux, les bras tendus dans sa direction, il l'effleure à peine du bout de ses doigts (doc. 21).

⁶³ Comme le soulignent notamment les exemples cités *supra*, n. 51, 52 et 61.

⁶⁴ Monuments cités *supra*, n. 57.

La situation au Nouvel Empire

Avec l'accroissement des bassinophores à bassin circulaire, on dispose cette fois de plusieurs indices susceptibles de nous éclairer sur leur rôle. Leur parenté avec celles à bassin rectangulaire permet en outre des rapprochements riches d'enseignements.

On a déjà constaté que certaines bassinophores se distinguent en représentant le personnage avec le bas du visage collé au bord du récipient⁶⁵. Or ce qui est visible sur celles à bassin rectangulaire l'est aussi sur les autres. Un tel détail n'est pas indifférent car il a permis de voir dans les bassinophores des représentations de personnes buvant le liquide contenu dans le récipient⁶⁶, mais cette interprétation n'est peut-être pas la plus pertinente. Tout en soulignant qu'elle s'appuie sur un trop petit nombre d'exemples – huit sur l'ensemble des bassinophores – pour pouvoir être généralisée, on doit surtout reconnaître qu'elle se fonde sur une particularité pour laquelle on peut proposer une explication à la fois plus simple et plus pratique. Joindre la tête d'un personnage au récipient placé devant lui est en effet un moyen commode de préserver l'intégrité de sa représentation, dont la partie la plus fragile se situe précisément au niveau du cou, comme le démontrent les quelques exemples où le sujet est décapité (doc. 8/W-K.1, W-K.3, W-K.13 et K.17). La volonté de prévenir ce risque est au moins évidente dans un cas réunissant un couple (doc. 5). On constate en effet que la solution retenue pour l'homme est celle également observée sur un autre exemple (doc. 1, à rapprocher de K.25), où la tête est reliée au récipient par l'intermédiaire d'une barbe. Or, si l'intention n'avait pas été d'en faire un moyen pour renforcer la cohésion de l'ensemble, on n'aurait pas pris soin d'adapter cette astuce à la femme en ménageant une réserve de matière entre le bas de son visage et le bassin.

L'élément le plus significatif reste en fait le récipient lui-même, pour peu qu'il apparaisse dans un contexte reflétant son usage. C'est précisément le cas quand on le découvre présenté par un personnage à une vache dressée devant lui (doc. 9). Cet ensemble est à rapprocher de quelques images relevées à Thèbes sur des cercueils⁶⁷ ou d'autres supports⁶⁸, où un personnage verse le contenu d'une aiguière dans un récipient, confronté à l'Hathor de la nécropole figurée sous les traits d'une vache surgissant éventuellement de la montagne occidentale sur fond de fourré de papyrus⁶⁹. Il est clair cette fois que le récipient sert à recueillir l'eau répandue lors des rites de libation, ce qui amène à faire un parallèle avec une bassinophore de l'autre type, qui a aussi pour particularité de se présenter comme un groupe (W-K.13). Celle-ci réunit, face à un Osiris assis en haut d'un piédestal, un couple agenouillé devant un bassin, avec les mains apparemment tendues vers son bord (fig. 6). Or les inscriptions se rapportant à l'homme comprennent un appel où il prie les passants d'apporter des offrandes et de verser de l'eau devant la statue (*dī.tn snw ttf.tn mw m-bꜣh twt pn*), en contrepartie de quoi ils pourront eux-mêmes

⁶⁵ Cf. *supra*, p. 415-416.

⁶⁶ Cf. *supra*, p. 413.

⁶⁷ Voir e.g. M. JØRGENSEN, *Coffins, Mummy, Adornments and Mummies from the Third Intermediate, Late, Ptolemaic and Roman Periods (1080 BC–AD 400)*, Ny Carlsberg Glyptotek, Catalogue Egypt III, Copenhague, 2001, p. 133; A. KÜFLER, R. SIEGMANN, *Unter dem Schutz der Himmels-Göttin: Ägyptische Särge, Mumien und Masken in der Schweiz*, Zurich, 2007, p. 91, fig. 5.

⁶⁸ Voir e.g. A. PIANKOFF, N. RAMBOVA, *Mythological Papyri*, t. 2, BollSer 40-3, New York, 1957, n° 8; G. PINCH, *Votive Offerings to Hathor*, fig. 10, B, et pl. 23.

⁶⁹ À comparer avec les vignettes du chapitre 186 du Livre des Morts dans É. NAVILLE, *Das Aegyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, t. I, Berlin, 1886, pl. CCXII.



FIG. 6. Côté gauche du groupe Marseille, Musée d'archéologie méditerranéenne n° 211.

compter sur la réception de pains et d'eau⁷⁰. La connexion établie dans ce texte entre la libation et le monument conduit à nouveau à admettre que le bassin est destiné à en recueillir le fruit.

On est aussi mieux à même de saisir le rôle du récipient quand il est associé à une table d'offrandes, ce qui est le cas à deux reprises. Dans chaque catégorie de bassinophores, on relève en effet un exemple où, juste devant la personne représentée, le bord du bassin supporte une petite table d'offrandes dont le déversoir est dirigé vers l'intérieur du récipient⁷¹, comme c'est également le cas quand une table d'offrandes est combinée avec un bassin pour former un seul et même ensemble⁷². Ce genre d'association se retrouve aussi sur un fragment de relief provenant d'une tombe memphite de la XVIII^e dynastie, qui conserve la représentation d'une bassinophore à bassin rectangulaire placée au milieu d'une cour⁷³, perçue comme celle d'un temple ou d'une tombe⁷⁴. Son intérêt tient notamment au fait qu'elle nous donne l'occasion de

⁷⁰ Voir É. NAVILLE, « Le roi Teta Merenptah », *ZAS* 16, 1878, pl. IV.

⁷¹ Cf. *supra*, p. 417. De ces témoignages on peut rapprocher une statue-cube à l'avant de laquelle on trouve un bassin rectangulaire et une table d'offrandes dont le déversoir est tourné vers le récipient (K.34). D'autres statues du Nouvel Empire représentent un personnage muni d'une table d'offrandes dont le déversoir aboutit à un autel à libations ; voir G. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, t. II, CGC, Le Caire, 1909, p. 47-48 et pl. XLV, n° 42182 ; C. BARBOTIN, « Sagesse et pouvoir : le groupe de Baket et Nebseny », dans A. Charron, C. Barbotin (éd.), *Khâemouaset, le prince archéologue. Savoir et pouvoir à l'époque de Ramsès II*, catalogue d'exposition, Musée départemental Arles antique, Arles, 8 octobre 2016-22 janvier 2017, Arles, 2016, p. 182-183, n° 92.

⁷² Cf. R. HÖLZL, *Ägyptische Opfertafeln und Kultbecken*, p. 43 et 195, type B 2, en joignant à l'exemple du Louvre, celui dans B. Bruyère, *Rapports sur les fouilles de Deir el Médineh (1934-1935)*, p. 310, fig. 181. Cette disposition n'est cependant pas systématique, comme en témoigne une exception dans G. PIERRAT-BONNEFOIS, « Le matériel de culte : tables d'offrandes et bassins à libations », p. 251, n° 200.

⁷³ Témoignage commenté dernièrement dans J. HOUSER WEGNER, *JARCE* 58, 2022, p. 272, où il est reproduit. Joindre les remarques de N. TIMBART, « Relief avec une architecture », dans A. Charron, C. Barbotin (éd.), *Khâemouaset, le prince archéologue*, p. 63, n° 15.

⁷⁴ La destination habituelle de ce genre de statues inciterait en tout cas à préférer la première éventualité.

voir s'écouler du déversoir de la table d'offrandes un liquide qui est récupéré dans le bassin⁷⁵, ce qui nous ramène encore aux libations. Cette image en rappelle d'autres, relevées en particulier dans un contexte funéraire, où un personnage répand le contenu d'une aiguière ou d'un autre contenant sur une table d'offrandes⁷⁶. Les exemples apparaissent aussi bien dans les tombes⁷⁷ que sur les stèles⁷⁸ ou les ustensiles nécessaires aux libations, telles les situles⁷⁹, où les bénéficiaires du rite sont soit des défunts, soit des divinités en rapport avec la destinée posthume. Des représentations comparables peuvent également être repérées sur les stèles de temples, où la divinité locale est cette fois la destinataire de la libation⁸⁰. Il est par ailleurs possible de trouver l'équivalent parmi les figurines de dévots destinées à être associées à une figure divine dans des groupes, certaines les représentant sous la forme d'un personnage agenouillé qui verse le contenu d'un récipient sur une table d'offrandes posée sur ses genoux⁸¹.

Il importe désormais de déterminer quel est le bénéficiaire de la libation, sachant que les bassinophores du Nouvel Empire nous rapprochent des temples toutes les fois où nous sommes en mesure de préciser leur destination⁸². Cela concerne en fait les deux catégories de bassinophores, dont on a déjà constaté l'étroite parenté avant les époques tardives. Dans la mesure où la façon de figurer le personnage avec le bas du visage collé au bord du bassin n'est pas significative à cet égard, la question reste ouverte. Les témoignages les plus explicites dans ce domaine sont ceux qui complètent la bassinophore par l'adjonction d'une figure divine devant le personnage et le bassin. On en compte deux, un dans chaque groupe (doc. 9/W-K.13), où le parallélisme avec les scènes rituelles impose de reconnaître dans le dieu représenté le bénéficiaire du rite. Cette conclusion peut s'étendre aux autres bassinophores, même en l'absence de toute effigie divine, celle-ci n'étant pas indispensable sur une statue de temple où le propriétaire rend hommage à la divinité locale, comme l'attestent notamment les statues où le propriétaire porte une table d'offrandes⁸³. Les exemples où il est figuré seul sont en effet bien plus nombreux que ceux où il est confronté à la divinité à laquelle il destine son présent, qui demeurent exceptionnels⁸⁴.

⁷⁵ Un parallèle peut être fait avec les tables d'offrandes décorées d'aiguières d'où s'échappe un filet d'eau rejoignant le déversoir; voir e.g. S. HODJASH, O. BERLEV, *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts, Moscow*, Leningrad, 1982, p. 203, n^{os} 136 et 137. Éventuellement on représente le filet d'eau tombant directement sur un autel à libations; voir R. RITNER, «An Unusual Offering Table in Dallas», *Acta Demotica, Acts of the Fifth International Conference for Demotists, Pisa, 4th-8th September 1993*, EVO 17, Pise, 1994, p. 271, fig. 1.

⁷⁶ Les mêmes images avec un autel à libations à la place de cet élément peuvent être relevées.

⁷⁷ Voir e.g. A. FAKHRY, *Bahria Oasis*, t. I, Le Caire, 1942, p. 127, fig. 97, et 142, fig. 112; J. OSING *et al.* (éd.), *Denkmäler der Oase Dachla aus dem Nachlass von Ahmed Fakhry*, ArchVer 28, Mayence, 1982, pl. 17, b, 32, a, et 33, b.

⁷⁸ Voir e.g. P. MUNRO, *Die spätägyptischen Totenstelen*, ÄgForsch 25, Glückstadt, 1973, pl. 27, fig. 98, 29, fig. 104, et 62, fig. 212.

⁷⁹ Voir e.g. B. DE RACHEWILTZ, «Le situle e la rigenerazione cosmica in Egitto e in Mesopotamia», *Archivio Internazionale di Etnografia e Preistoria* 1, 1958, pl. XIV; C. EVRARD-DERRIKS, J. QUAEGBEUR, «La situle décorée de Nesnakhetiou au Musée Royal de Mariemont», *CdE* 54, 1979, p. 31, fig. 3 (deux exemples où la libation est combinée avec l'encensement).

⁸⁰ Voir e.g. M. MALININE, G. POSENER, J. VERCOUTTER, *Catalogue des stèles du Sérapéum de Memphis*, t. I, Paris, 1968, pl. XXIII, n^o 79,

⁸¹ Voir e.g. C. INSLEY, «A Bronze Statuette of Unnufer, Choachyte of King Harsiese, in the Fitzwilliam Museum», *JEA* 65, 1979, pl. XXX-XXXI, exemple complet où le personnage est confronté à Osiris.

⁸² Cf. *supra*, p. 414-415.

⁸³ Cf. E. BERNHAUER, *Innovationen in der Privatplastik*, p. 76-79, 283-287 et pl. 39-41; R. HÖLZL, *Ägyptische Opfer tafeln und Kultbecken*, p. 199, type 1.b, et 201, type 4.a.

⁸⁴ Voir G. DARESSY, *Statues de divinités*, t. II, CGC, Le Caire, 1905, pl. XXI, ainsi que la statue inédite Louvre E 17164.

Il devient ainsi clair que les personnages représentés devant/avec un bassin ne peuvent être que les acteurs de la libation, à laquelle ils participent ne serait-ce qu'en fournissant le récipient nécessaire à son accomplissement. Ce rôle cadre d'ailleurs assez bien avec la façon dont ils sont impliqués sur les monuments apparentés et qualifiés à ce titre de pseudo-bassinophores. Soit ils sont désignés par leur nom dans une courte présentation (doc. 12 et 13), ce qui peut être considéré comme un moyen de signer leur monument. Soit ils sont figurés comme des orants (doc. 10 et 11) – et en aucun cas comme les destinataires d'un quelconque rite – en adoptant une attitude rappelant leur aspect quand ils tendent les mains vers le bord du bassin⁸⁵. La façon dont se présentent les bassinophores peut donc être comprise comme une manière de rendre en trois dimensions ce que les stèles de temples montrent en représentant un dévot faisant couler le contenu d'une aiguière sur un autel à libations en présence d'une divinité⁸⁶.

Ce rôle des personnages représentés est par ailleurs conciliable avec une possibilité que laisse entrevoir un rapprochement avec une statue memphite d'époque saïte⁸⁷. La table d'offrandes que présente le personnage conserve en effet un appel où le propriétaire interpelle « tous les prophètes, tous les prêtres-*ouâb* et les prêtres horaires du temple de Ptah qui versent de l'eau pour les dieux et les morts sur la table d'offrandes qui est entre mes mains » (*hmw-ntr nb w'bw nb wnw t hwt-ntr nt Pth stî mw n ntrw 3hw hr htp imy ˙.i*)⁸⁸. On peut ainsi se demander si, comme cette table d'offrandes, le récipient des bassinophores n'était pas lui-même un accessoire mis à la disposition des passants pour effectuer des libations, conformément à une fonction déjà reconnue aux simples bassins⁸⁹. Les bassinophores s'ajouteraient donc aux quelques effigies susceptibles de rendre des services pratiques dans les temples, telles les statues-cubes conçues de manière à servir de cales-portes⁹⁰.

La situation aux époques tardives

Sur les cinq bassinophores à bassin circulaire repérées aux époques tardives, trois livrent des détails révélateurs sur leur emploi et ceux-ci nous orientent vers de nouvelles pistes.

Notre exemple (doc. o) s'accorde avec un autre (doc. 15) pour faire du bassin – décoré d'une ou deux têtes hathoriques – le support d'inscriptions dont le contenu reflète un lien avec le culte d'une déesse qu'il convient de réjouir ou d'apaiser. Dans le premier cas, il s'agit des déclarations prêtées au propriétaire du monument, qui se partagent les deux moitiés du récipient. Dans l'une, le personnage rend hommage à la « déesse d'or » en qualité de « musicien/danseur » (*hmw*), assumant ainsi un rôle dévolu à Ihy, fils d'Hathor, qui s'emploie à charmer sa mère en usant de la musique et de la danse. Dans l'autre, il reprend en l'adaptant à sa situation un extrait de l'hymne récité le 20 Thot à l'occasion de l'offrande du breuvage-*menou*, boisson

85 Cf. *supra*, p. 409-410.

86 Voir notamment M. MALININE, G. POSENER, J. VERCOUTTER, *op. cit.*, pl. XXXIV, n° 120, et LII, n° 193 et 194.

87 Statue Marseille, Musée d'archéologie méditerranéenne n° inv. 210, reproduite dans M. NELSON, *Catalogue des antiquités égyptiennes*, Musée Borély, Marseille, 1978, p. 20.

88 Voir K. JANSEN-WINKELN, *Inchriften der Spätzeit*, t. IV, p. 400, n° 56.132.

89 Cf. J. YOYOTTE, « Les pèlerinages dans l'Égypte ancienne », *Sources Orientales* 3, Paris, 1960, p. 61.

90 Cf. V. RONDOT, « De la fonction des statues-cubes comme cale-porte », *RdE* 62, 2011, p. 141-150 et pl. XXII-XXV.

euphorisante également employée dans ce contexte. Cette fois il est même possible d'entrevoir un rapport direct avec le bassin, celui-ci pouvant être perçu comme le réceptacle de nectar.


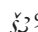
Le même lien peut être envisagé à propos du deuxième exemple (doc. 15) en se fondant sur les inscriptions se développant symétriquement sur le bord vertical du bassin, qui concernent elles aussi une déesse qu'il importe de maintenir dans de bonnes dispositions. La manière de l'invoquer dans celle dirigée vers la droite se focalise certes sur sa nature vindicative, en la qualifiant de « maîtresse de la crainte » et en sollicitant son aide pour venir à bout des ennemis du propriétaire du monument⁹¹. L'inscription opposée évoque néanmoins le rôle du personnage auprès de cette divinité en précisant que, tel Ihy, il entend bien la réjouir en lui faisant le don d'une boisson enivrante :



ir n.t N Ihy m nwn di.f n.t mw irpw bnrw

N fait pour toi (fonction de) Ihy-en-tant-que-Noun⁹²
et il t'apporte du jus⁹³-fermenté⁹⁴ sucré⁹⁵.

Il n'y a pas de description plus explicite de ce type de bassinophore et ce passage à lui seul dissipe toute incertitude sur son interprétation. Dans le personnage qui se tenait agenouillé derrière le bassin, avant de faire les frais des dommages causés au monument, il faut bien entendu reconnaître son propriétaire offrant de quoi enivrer la déesse à laquelle il s'adresse, et, dans ce qu'il présente devant lui, le récipient contenant le « jus fermenté et sucré » propre à susciter l'ivresse.

De ces deux bassinophores on peut rapprocher de simples bassins circulaires décorés de têtes hathoriques qui ont une fonction analogue. Les quelques exemples relevés sont pour la plupart très fragmentaires, tel celui dont il subsiste un morceau avec « une tête d'Hathor », qui conserve des bribes d'une invocation à la déesse d'or où le récipient est désigné par le mot  ⁹⁶. Il en reste néanmoins un, intégralement conservé, dont le témoignage est

⁹¹ Voir J. LECLANT, *Montouemhat*, p. 144, texte I, en ne retenant pas la traduction proposée.

⁹² Sur le lien de ce dieu avec le flot primordial, voir S. CAUVILLE, *BIFAO* 91, 1991, p. 99-112, où notre texte est évoqué p. 109, avec une mise en garde à propos de la traduction retenue par J. LECLANT, *op. cit.*, p. 145, texte 2.

⁹³ Bien qu'au singulier, le mot *mw* est traité comme un pluriel, à l'instar de tous les substantifs désignant des liquides, ce qui explique la marque du pluriel derrière les adjectifs qui le qualifient ; voir notamment E. EDEL, *Altägyptische Grammatik*, AnOr 34/39, Rome, 1955/1964, p. 123, § 286 ; P. LACAU, « Liquides et matières en grains employés au pluriel », *BIFAO* 56, 1957, p. 161-172 et, notamment, 163-168.

⁹⁴ Dans *mw irpw*, il convient de reconnaître une expression désignant un liquide fermenté, où l'adjectif dérive d'une racine **rp*, présente dans le verbe *irp*, « se décomposer » ; cf. D. MEEKS, « Notes de lexicographie (§ 2-4) », *RdE* 28, 1976, p. 92. La possibilité de lire *irp* le signe de l'homme debout tenant une corde enroulée (V6) est suggérée par son rapprochement avec un autre, très proche, employé pour écrire le nom du terrain bas (*phw*) de la première province de Haute Égypte ; cf. D. MEEKS, « Les « quatre ka » du démiurge memphite », *RdE* 15, 1963, p. 165, n. vv, se référant à C. DE WIT, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, t. I, BAe II, Bruxelles, 1958, p. 271. Cette boisson est notamment celle qui, sur un fragment de relief du Nouvel Empire, est servie à une dame dans une coupe à pied ; voir P. PIACENTINI, « Frammento di rilievo », dans D. Ferrari, P. Piacentini (éd.), *Il senso dell'arte nell'Antico Egitto*, catalogue d'exposition, Museo Civico Archeologico, Bologne, 25 mars-15 juillet 1990, Milan, 1990, p. 149, n° 99.

⁹⁵ Outre le lait, un breuvage alcoolisé comme la bière peut aussi être qualifié de *bnr* ; voir *Dend.* II, 34, 1, et 78, 10.

⁹⁶ Voir G. DARESSY, « Notes et remarques », *Rec Trav* 19, 1897, p. 22, avec un commentaire de J. YOYOTTE, *ACF* 95, 1994-1995, p. 675.

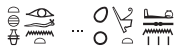
particulièrement significatif⁹⁷. Le récipient, dont le fond à peine arrondi se prolonge par des bords verticaux, est orné de deux têtes hathoriques placées à l'opposé l'une de l'autre. Elles délimitent deux inscriptions qui se répartissent sur une seule ligne en se déployant symétriquement. Le monument étant cette fois d'origine royale, ses textes se rapportent au rôle du souverain⁹⁸ qui, du côté où il se présente comme « l'aimé de Satis », est décrit ainsi :



ir n.t nb t3wy ... ib3 hnk.f n.t dsrw r sh'c' ib.t r' nb

Le maître des Deux Terres ... exécute pour toi une danse
et il t'offre de la bière-*djeser(et)*⁹⁹ pour réjouir ton cœur chaque jour.

De l'autre, où il apparaît en revanche comme « l'aimé de sa souveraine Anoukis », son action est évoquée en ces termes :



h3nk sn n.t s3 R' ... ir.f n.t th

Le fils de Rê ... te les¹⁰⁰ offre et il effectue pour toi une beuverie.

Comme les précédents, ce document concerne le culte de divinités féminines, en l'occurrence Satis et Anoukis, que le roi s'emploie à réjouir par les moyens habituels, tout en s'enivrant lui-même pour démontrer sa piété¹⁰¹. Le détail à retenir reste néanmoins l'allusion à l'offrande de la bière, qui invite à faire le lien avec le support des inscriptions et à voir une nouvelle fois dans le bassin celui dans lequel on présente la boisson propre à divertir une déesse.

Cette interprétation est confirmée par le parallèle qu'il est permis d'établir avec une scène rencontrée dans les temples d'époque gréco-romaine, où le roi offre à une déesse une boisson alcoolisée contenue dans un récipient comparable aux précédents¹⁰². Le nombre de ses représentations s'élève à douze :

- α) Edfou, temple d'Horus, paroi ouest de la cour ; *Edfou* V, 45, 5-46, 2.
- β) Dendara, temple d'Hathor, paroi nord de la salle de l'apparition ; *Dend.* IX, 62, 14-63, 6.
- γ) Dendara, temple d'Hathor, chambre C de la crypte sud ; *Dend.* VI, 41, 3-12.
- δ) Dendara, temple d'Hathor, paroi est de l'extérieur du naos ; *Dend.* XII, 123, 12-124, 14.
- ε) Dendara, temple d'Hathor, paroi ouest de l'extérieur du naos ; *Dend.* XII, 267, 1-268, 4.
- ζ) Dendara, temple d'Hathor, paroi est du pronaos ; *Dend.* XIV, 113, 10-114, 15¹⁰³.

⁹⁷ Voir R. HECKER, « Zwei Schalen für Libationen im Berliner Museum », *ZÄS* 73, 1937, p. 41-43.

⁹⁸ Ptolémée I^{er} en l'occurrence.

⁹⁹ Variété de bière dont les vertus euphorisantes sont mises à profit dans le culte des déesses pour leur procurer de la joie ; cf. O. PERDU, « Le témoignage d'un dévot d'Hathor Nebet-hetepet », *CdE* 95, 2020, p. 35-37.

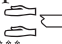
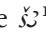



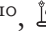
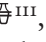

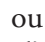
¹⁰⁰ Soit « toutes les plantes suaves et toutes les herbacées à l'odeur agréable » dont le texte évoque précédemment la croissance, dont la déesse est responsable en étant à l'origine de la crue ; cf. R. HECKER, *op. cit.*, p. 43.

¹⁰¹ Sur cette façon de démontrer sa piété à l'égard d'une déesse, consulter O. PERDU, *op. cit.*, p. 39-40.

¹⁰² Elles sont brièvement évoquées par S. CAUVILLE, *L'offrande aux dieux dans le temple égyptien*, Louvain, Paris, Walpole, 2011, p. 45.

¹⁰³ Scène reproduite par ailleurs dans S. CAUVILLE, *Dendara XIV. Traduction*, OLA 201, Louvain, Paris, Walpole, 2011, pl. XLIV.

- η) Dendara, temple d'Hathor, paroi est de l'extérieur du pronaos ; *Dend. XV*, 248, 9-249, 15¹⁰⁴.
- θ) Dendara, temple d'Hathor, paroi ouest de l'extérieur du pronaos ; *Dend. XV*, 295, 10-296, 14¹⁰⁵.
- ι) Philae, mammisi, extérieur, paroi est ; H. JUNKER, E. WINTER, *Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä*, p. 268.
- κ) Deir Chelouit, temple d'Isis, propylône ; C. ZIVIE-COCHE, *Le temple de Deir Chelouit*, t. V, 1, Le Caire, 2023, p. 42-43 et pl. 25, DC 23.
- λ) Tôd, temple de Montou, paroi est de la salle hypostyle ; J.-C. GRENIER, *Tôd*, t. I, FIFAO 18/1, Le Caire, 1980, p. 206-207, n° 136 ; C. THIERS, *Tôd*, t. III, FIFAO 18/3, Le Caire, 2003, p. 68, n° 136.
- μ) Tôd, temple de Montou, paroi nord de la salle des déesses ; C. THIERS, *Tôd*, t. II, FIFAO 18/2, Le Caire, 2003, p. 177-178, n° 273 ; *id.*, *Tôd*, t. III, FIFAO 18/3, Le Caire, p. 183, n° 273.

Quand la bénéficiaire de l'offrande est identifiable, il est aussi bien question d'Hathor (α-θ) ou d'Isis (ι), que de Tanent (κ) ou Râtaouy (μ). Le récipient qui lui est destiné est toujours plus large que haut, mais sa forme varie d'un temple à l'autre. Il en existe trois modèles, qui ont tous leur équivalent parmi les récipients des bassinophores : un premier attesté à Edfou et Philae (= doc. 10), un deuxième limité à Dendara (= doc. 0, 2 et 11) et un dernier repéré à Deir Chelouit et Tôd (= doc. 14). La parenté observée avec les bassins représentés dans ces scènes d'offrande est d'autant plus grande que ces derniers sont accompagnés d'une vache debout rappelant la tête hathorique décorant les bassins circulaires ; soit l'animal se détache sur un fourré de papyrus (α-ι), soit il est seul (κ-μ), son image étant placée au-dessus (α, β et δ-ι) ou à l'intérieur du récipient (γ et κ-μ). Le rapprochement est d'autant moins contestable que les inscriptions usent du même mot pour désigner le récipient associé aux bassinophores et celui offert aux déesses. Dans les scènes, le récipient est aussi bien appelé *ddt*¹⁰⁶, écrit ¹⁰⁷, son appellation traditionnelle, que *š*¹⁰⁸, écrit ¹⁰⁹,  ¹¹⁰,  ¹¹¹,  ¹¹² ou ¹¹³, une métaphore à mettre en relation avec ses représentations très particulières¹¹⁴, qui l'assimile au marécage où pataugent les bovidés au milieu des fourrés de papyrus¹¹⁵. Or ce dernier terme

¹⁰⁴ Scène reproduite par ailleurs dans S. CAUVILLE, *Dendara XV. Traduction*, OLA 213, Louvain, Paris, Walpole, 2012, pl. LXVI.

¹⁰⁵ Scène reproduite par ailleurs *ibid.*, pl. LXXXV.

¹⁰⁶ Voir e.g. *Dend.* VI, 40, 13, en se reportant à S. CAUVILLE, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁷ Voir *Dend.* XII, 123, 14, et 267, 4 ; *Dend.* XV, 248, 9.

¹⁰⁸ Cf. M.-C. Poo, *Wine and Wine Offering in the Religion of Ancient Egypt*, Londres, 1995, p. 23. C'est le même terme auquel on a recours pour désigner le vin, seul le contexte permettant éventuellement de faire la différence entre le contenu et le contenant ; cf. P. WILSON, *A Ptolemaic Lexikon*, p. 985-986. Son existence est clairement démontrée par une allusion comme celle au « bassin en or rempli de vin » (*š n nbw b' h m inmt*) ; voir *Dend.* XV, 248, 13.

¹⁰⁹ Voir *Dend.* XIV, 113, 11, et 114, 8 ; *Dend.* XV, 248, 9 et 13, et 295, 10 ; *Tôd* I, 206, 3 (dans *š n nbw/š (n) nbw*, « bassin en or »).

¹¹⁰ Voir *Dend.* XII, 267, 4 (dans *š n nbwt*, « bassin de la déesse d'or ») ; *Philä* 2, 268.


¹¹¹ Voir *Dend.* XII, 123, 14 (dans *š n nbwt*, « bassin de la déesse d'or », avec *nbwt* écrit ).

¹¹² Voir *Dend.* XII, 267, 13.

¹¹³ Voir *Dend.* XII, 124, 9.

¹¹⁴ Pareilles à ce qui apparaît dans la dernière graphie.

¹¹⁵ On retrouve le thème iconographique que L. KEIMER, « La vache et le cobra dans les marécages de papyrus de Thèbes », *BIE* 37, 1956, p. 218-232, a longuement commenté en évoquant, p. 231, avec un renvoi à la fig. 18, sa transposition sur des objets en trois dimensions comme les récipients.

est également utilisé pour désigner un bassin circulaire dont on a recueilli un fragment¹¹⁶, où il est écrit  (le mot étant suivi de *pn*, démonstratif à valeur déictique), sa présence sur le monument auquel il se rapporte dispensant de lui joindre un déterminatif¹¹⁷. L'apport de ces représentations est donc décisif car, en mettant en scène l'offrande du produit contenu dans le bassin circulaire, elles lèvent toute incertitude sur son contenu. Chacune d'elles indique en effet qu'il s'agit d'une substance alcoolisée – en l'occurrence du vin, appelé *inmt*, *irp*, *irt* *Ḥr w3d* ou *š* –, en faisant éventuellement allusion à l'ivresse produite chez la déesse qui en bénéficie.

L'examen de ces deux bassinophores (doc. 0 et 15) conduit donc à admettre que des statues de ce type ont pu, aux époques tardives et dans les temples dédiés à des déesses, devenir une façon de figurer leurs dévots en train de leur fournir la boisson propre à les enivrer.



FIG. 7. Fragment d'une bassinophore d'Horoudja fils de Haroua.

À côté de ces exemples, il en reste un (doc. 18) dont les inscriptions reflètent également un emploi des bassinophores à bassin circulaire hors du cadre habituel, mais leur nature nous éloigne maintenant des temples pour nous rapprocher du domaine funéraire. Ce dernier exemple se réduit à un fragment de l'arrière de la statue, qui comprend une portion du bassin circulaire sur laquelle un homme agenouillé, dont il ne reste que le torse et les membres supérieurs, pose ses mains (fig. 7). Des deux lignes inscrites, tournées vers la droite, qui couraient respectivement sur la lèvre du bassin et sur son bord vertical, seules quelques bribes sont conservées :



Ce qui subsiste de la première inscription à gauche et les modestes restes de la seconde permettent d'identifier le propriétaire du monument en correspondant au signalement du fameux Horoudja fils de Haroua¹¹⁸, pontife d'Héliopolis à l'époque de Psammétique I^{er}. Quant à l'autre passage conservé sur la lèvre, il se limite aujourd'hui à quelques cadrats, mais c'est suffisant pour identifier l'ensemble auquel il appartient. Ce sont les derniers mots d'une formule

¹¹⁶ Voir *supra*, p. 423.

¹¹⁷ Principe évoqué par G. ROQUET, « Le nom de l'«*ān*» en égyptien et en copte », *BIFAO* 76, 1976, p. 40-41. Même genre d'application dans H.G. FISCHER, *L'écriture et l'art de l'Égypte ancienne*, Paris, 1986, p. 27.

¹¹⁸ Cf. O. PERDU, *Les statues privées*, p. 329; A. LEAHY, « A Heliopolitan in the Temple of Amun at Karnak in the Reign of Psammethichus I », dans L. Coulon (éd.), *La cachette de Karnak. Nouvelles perspectives sur les découvertes de Georges Legrain*, BdE 161, Le Caire, 2016, p. 411.

récitée lors des libations¹¹⁹, ce qui incite à voir dans la suite – soit la mention du propriétaire – le début d'un texte commençant entre les mains du personnage avant de faire le tour du bassin pour revenir à son point de départ. Cette composition, dont l'origine remonte au moins à la XIII^e dynastie¹²⁰, est connue par plusieurs sources aux époques tardives¹²¹ : un vase datable de la fin de la Troisième Période intermédiaire¹²², une table d'offrandes de Chabaka¹²³ et trois – ou peut-être quatre – bassins à libations d'époque saïte¹²⁴, auxquels s'ajoutent au moins trois stèles ptolémaïques d'Akhmim, où elle est écourtée, voire bouleversée¹²⁵. En se fondant sur ces parallèles, il est possible de reconstituer l'inscription gravée sur la lèvre de notre récipient :

Wsîr wr-mꜣ(w) Íwnw Hr-wꜣꜥ

*[mn n.k kꜣbw.k îpn hꜣrw mm tꜣ m Íwnw 'nh psdt îm.sn m Hwt-bnw m Íwnw
mn n.k sn hꜣp.k hꜣr.sn 'nh.k ꜣh.k w(ꜣ)š.k shꜣm.k îm.sn dt] kb ib.k hr.s*

Osiris, grand des voyants dans Héliopolis, Horoudja !

[prends pour toi cette tienne libation sortie de terre à Héliopolis, dont vit le collègue divin dans le Hout-benou à Héliopolis ;

prends-la et sois en rassasié, que tu puisses être vivant, rayonnant, fort et puissant grâce à elle éternellement,] que ton cœur puisse être rafraîchi avec elle !

Le texte du bassin concerne encore une libation, mais une libation à caractère funéraire dont le bénéficiaire est désormais le personnage mentionné, qui en profite en tant que défunt. Il est à cet égard révélateur qu'il débute sous sa représentation, cette disposition pouvant être interprétée comme une façon de montrer qu'il lui est adressé. Son support, comme ceux des autres versions de la formule, ne peut donc se concevoir que dans le cadre d'une tombe. On constate ainsi que la bassinophore peut aussi devenir un élément du mobilier funéraire où le propriétaire de la sépulture est étroitement associé au réceptacle destiné à recevoir la libation propre à assurer son bien-être dans l'au-delà. Si exceptionnelle que soit la présence d'un monument comme celui d'Horoudja dans un contexte funéraire, son récipient n'en est pas moins comparable aux bassins à libations repérés à l'époque saïte avec la même formule,

¹¹⁹ Elle s'ajoute aux formules réunies dans F.W. VON BISSING, « Zur Geschichte der Libationformeln », *Rec Trav* 23, 1901, p. 38-47 ; *id.*, « Eine Libationsformel aus dem Neuen Reichs », *Rec Trav* 25, 1903, p. 119-120 ; *id.*, « Zur Geschichte der Libationformeln, III », *Rec Trav* 30, 1908, p. 180-183.

¹²⁰ Voir J. DE MORGAN, *Fouilles à Dabchour mars-juin 1894*, Vienne, 1895, p. 90, fig. 210.

¹²¹ Quatre ont déjà été repérées par R. HECKER, *ZÄS* 73, 1937, p. 39, qui mentionne également deux versions relevées à Dendara, mais celles-ci demeurent trop éloignées du modèle de base pour être retenues.

¹²² Voir *ibid.*, p. 39-40, doc. BK, dont la datation repose sur le rapprochement du vizir Ousirnakht avec celui cité dans R. MEFFRE, *D'Héracléopolis à Hermopolis. La Moyenne Égypte durant la Troisième Période intermédiaire (XXI^e-XXIV^e dynasties)*, Paris, 2015, p. 233, doc. 142, et 237, doc. 144.

¹²³ Voir D. DUNHAM, *El Kurru*, RCK I, Cambridge (USA), 1950, p. 58, fig. 20e, et pl. XXX, B (version se réduisant à la première partie de la formule).

¹²⁴ Voir *Description de l'Égypte*, t. V, Paris, 1823, pl. 74 ; A. MORET, *Catalogue du Musée Guimet. Galerie égyptienne*, AMG 32, Paris, 1909, p. 131 (= Louvre E 18838) ; R. HECKER, *op. cit.*, p. 39-40, doc. A, en joignant, malgré une incertitude sur sa date précise, le fragment dans E. SCHIAPARELLI, *Museo Archeologico di Firenze. Antichità egizie*, Rome, 1887, p. 433, n° 1682.

¹²⁵ Voir A.B. KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines*, t. I, CGC, Le Caire, 1905, p. 113, n° 23148 (version abrégée), et 113-114, n° 23151 (version abrégée et morcelée) ; S. AUFRÈRE, « Table d'offrande de Tahebet », dans S. Aufrère, N. Bosson, C. Landes (éd), *Portes pour l'au-delà. L'Égypte, le Nil et le « Champ des Offrandes »*, catalogue d'exposition, Musée archéologique, Lattes, 17 décembre 1992-28 mars 1993, Lattes, 1992, p. 152-153 et 198, n° 45 (version amputée du dernier tiers de la formule).

lesquels sont également circulaires. Ces derniers se différencient uniquement en étant ornés d'une tête hathorique, qui prend place sur le bord, là où se rejoignent les deux bouts des inscriptions¹²⁶, un emplacement occupé sur la bassinophore d'Horoudja par sa représentation.

Les bassinophores et, plus précisément, celles à bassin circulaire se font ainsi l'écho d'un phénomène assez singulier. Elles montrent comment un même type de statue, représentant un personnage agenouillé derrière un bassin circulaire, a pu être utilisé non seulement à des fins différentes, mais aussi dans des contextes variés. D'objets mis à disposition dans les temples pour effectuer des libations en faveur des divinités, quel que soit leur sexe, elles sont devenues aux époques tardives des représentations de dévots offrant à une déesse de quoi l'enivrer; parallèlement, elles ont fait leur entrée dans les tombes pour illustrer l'approvisionnement en eau du défunt, le personnage représenté devenant alors le bénéficiaire du rite. Dans l'ensemble de la statuaire pharaonique, il est difficile d'observer une situation comparable, sinon à un degré moindre à propos des statues stéléphores¹²⁷, dont l'apparition remonte approximativement au milieu de la XVIII^e dynastie. Prévues à l'origine pour des tombes, où elles représentent le propriétaire en adoration devant le soleil¹²⁸, elles ne tardent pas à apparaître aussi dans les temples¹²⁹, où la stèle devient aux époques tardives un support où les hymnes habituels peuvent être remplacés par des textes d'une toute autre nature, centrés sur la situation ou les activités du propriétaire¹³⁰.

ADDENDUM

Depuis la remise de cet article à l'impression, les trois fragments de la statue bassinophore du chef des douanes Ouahibrê ont été enfin réunis en devenant la propriété d'une même personne.

¹²⁶ Ce détail est au moins vérifiable sur les trois exemples intégralement conservés. Le fragment du musée de Florence permet seulement de constater la présence d'une tête hathorique, sans laisser préjuger de leur nombre à l'origine.

¹²⁷ Suivant une évolution évoquée par C. BARBOTIN, *Pallas* 93, 2013, p. 53-66.

¹²⁸ Cf. J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, t. III: *Les grandes époques. La statuaire*, Paris, 1958, p. 471-474 et pl. CLIX, 3-CLXI, 3; H.M. STEWART, « Some Pre-Amarnah Sun-Hymns », *JEA* 46, 1960, p. 84; E. BERNHAUER, *Innovationen in der Privatplastik*, p. 36-38; M. FISHER, « A Stelaphorous Statue of the Chief Steward of the King Amenhotep III, Amenemhet, Called Surer », dans R. Jasnow, K.M. Cooney (éd.), *Joyful in Thebes: Egyptological Studies in Honor of Betsy M. Bryan*, Atlanta, 2015, p. 126; A.M. GNIRS, « Ein Hymnus in unerwartetem Kontext », dans P. Collombert *et al.* (éd.), *Aere perennius. Mélanges égyptologiques en l'honneur de Pascal Vernus*, OLA 242, Louvain, Paris, Bristol, 2016, p. 260-261.

¹²⁹ Cf. E. BROVARSKI, « The Singer with the Glorious Harp of Amen, Amenemheb Mehu », dans *Studies in Honor of Charles F. Nims*, Serapis 6, 1980, p. 31, signalant les trois stéléphores du Nouvel Empire découvertes dans des temples: G. LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, t. I, CGC, Le Caire, 1906, p. 68-69 et pl. LXX, n° 42120, et 69-71 et pl. LXXI, n° 42121; S. SAUNERON, « Une statue stéléphore d'Amenemhat dit Sourer trouvée à Karnak », *ASAE* 52, 1952, p. 145-149, à compléter avec les remarques de M. FISHER, *op. cit.*, p. 126-129.

¹³⁰ Voir notamment J. VANDIER, « À propos d'un groupe du Sérapéum de Memphis conservé au Louvre », *JEA* 35, 1949, p. 135-138 et pl. XIV; J. LECLANT, *Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite « éthiopienne »*, BdE 17, Le Caire, 1954, p. 31-42 et pl. VII; O. PERDU, « Prologue à un corpus des stèles royales de la XXVI^e dynastie », *BSEF* 105, 1986, p. 24-26; E. GRAEFE, « Der autobiographische Text des Ibi, Obervermögensverwalter der Gottesgemahlin Nitokris, auf Kairo JE 36158 », *MDAIK* 50, 1994, p. 85-99 et pl. 10-14.